

ST-JUSTIN,

Jeudi,  
15 août, 1935.

Vol. XIV.  
No. 12.

Rédigé en  
collaboration

# L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration:

St-Justin,  
co. Maskinongé.

## LE DEVOIR ELECTORAL

UNE LETTRE DU CARDINAL

Dans quelques jours, le pays sera lancé dans la tourmente électorale.

Tant au Fédéral qu'au Provincial, le peuple, l'électorat, sera appelé à juger les hommes politiques qui ont tenu l'affiche sur des scènes diverses, avec plus ou moins d'habileté, plus ou moins de talent, plus ou moins de sincérité.

Grâce à Dieu, nous avons parmi nos compatriotes plusieurs hommes politiques aux vues larges, à la vision nette, au jugement sûr doublé d'honnêteté, qui ont rendu de grands services, qui sont dignes de notre confiance et qui ont droit à notre reconnaissance. Ceux-là, il est de notre devoir de les tenir en place.

Pour les autres, qui, pour une raison ou une autre, ont démerité, il faudra les juger sévèrement et les renvoyer chez eux.

Les hommes politiques ne manqueront pas de tracer les grandes lignes qui doivent diriger les électeurs dans le choix d'un candidat. Avant que le feu de la lutte ait échauffé les esprits, que les passions populaires soient en ébullition. Son Eminence le Cardinal Villeneuve, parlant au nom de l'Eglise, a bien voulu donner, dans une lettre circulaire, quelques directives très précieuses. Dans la sagesse de ses conseils, l'électeur trouvera matière à réflexion et de nombreux motifs pour éclairer sa décision. Voici le texte de la lettre de Son Eminence qui apparaissait dans la "Semaine Religieuse".

Messieurs et chers collaborateurs,

L'approche des élections tant fédérales que provinciales rend nécessaire de rappeler aux fidèles leurs devoirs en pareilles circonstances. Pour ne point cependant provoquer le moindre soupçon d'esprit de parti ni de favoritisme de notre part, nous devons nous en tenir à l'exposé des principes. J'ai voulu résumer en quelques formules brèves les enseignements donnés en cette matière par mes vénérés prédécesseurs. Vous voudrez bien lire du haut de la chaire, le dimanche qui suivra la réception de cette lettre, sans commentaires ni autres développements. Cette dernière recommandation s'accorde avec les prescriptions formelles du quatrième concile de Québec: "Que les Pasteurs enseignent fidèlement ces choses à leur peuple comme de vrais ministres de Jésus-Christ; qu'ils s'en tiennent à la toute charité et patience, sans aller au-delà dans les circonstances particulières ou extraordinaires, qu'ils se gardent bien de rien faire sans avoir consulté leur Evêque."

**A—Le droit de vote.**

I.—Le droit de vote est le privilège que donne la loi désigner par des moyens honnêtes et déterminés les représentants du peuple dans le gouvernement.

II.—Le vote est en rapport direct avec le bien commun du pays, d'où résultent son importance politique et sa gravité morale.

III.—L'électeur est responsable des actes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir, et selon la part effective qu'il a prise à son élection.

IV.—Le droit de vote est conféré par la loi; il doit l'être avec équité; mais personne ne l'a de droit naturel; et par conséquent il n'est permis à personne de voter s'il n'est régulièrement autorisé à le faire selon la loi.

V.—Le droit de vote ne saurait être fondé sur une qualification légale mensongère ou bien exclusivement fictive.

VI.—Dans les pays où la loi donne le privilège de voter mais n'y oblige pas, on n'est tenu en conscience d'en user que lorsque le vote serait pratiquement nécessaire ou grandement utile pour éviter un mal grave ou assurer une cause considérable de bien.

VII.—Néanmoins, comme il importe que les meilleurs citoyens marquent autant de zèle pour le bien commun que d'autres le font pour des intérêts privés, il est opportun que tous exerçant leur droit de suffrage, et on doit les y encourager.

VIII.—Quoique non obligé de voter si on use de ce droit il faut toujours le faire consciencieusement, c'est-à-dire non en vue d'intérêts particuliers mais en vue du meilleur bien pour le pays.

IX.—Par conséquent, il faut par la réflexion sur les principes en jeu et sur les exposés des divers candidats ou des divers partis, se faire une opinion personnelle de leur valeur respective, et ne point s'en tenir ni à ses seules impressions ni à la considération d'intérêts privés.

X.—S'il est permis d'encourager en vue du bien commun l'arrivée au pouvoir de tel ou tel autre parti, il n'est jamais permis de penser, d'agir ni de voter consciemment sous l'influence exclusive de l'esprit de parti, lequel n'est autre qu'une passion et un aveuglement d'esprit.

XI.—On comprend qu'il faut mettre au-dessus de tout les intérêts religieux, et que sur ce sujet les catholiques doivent avoir tous le même sentiment, à savoir celui qui leur est enseigné par l'Eglise et ses chefs.

XII.—En ce qui concerne les intérêts temporels, comme ils peuvent être conçus diversement et être obtenus par différents moyens, il est loisible aux uns et aux autres de préconiser diverses politiques; et, dès lors que celles-ci visent au bien commun et n'ont rien de déshonnête, les catholiques n'ont pas le droit pour ce motif de se suspecter mutuellement, ni de s'injurier. Ils ont simplement le droit de défendre leur opinion et de combattre celle des autres par des moyens honnêtes et légitimes.

**B.—Liberté des votes.**

XIII.—La violence qui consiste à entraver physiquement le libre exercice du droit de vote est une injustice très grave.

XIV.—Il y a aussi injustice, et grave en soi, soit à dépouiller quelqu'un sans motif légitime de son droit de vote, soit à arracher un vote par le mensonge, les menaces, les fausses promesses, les tour et artifices.

XV.—Les calomnies contre les candidats ou les voteurs, les médisances et révélations indiscrettes de choses qui tiennent à la vie privée, les insinuations le colportage, les affirmations sans fondement sérieux, sont encore autant de manières par lesquelles on peut manquer, et même gravement, à la justice, ou du moins à la charité.

XVI.—Les journalistes sont aussi tenus de s'abstenir de ces manquements, soit dans leurs articles de fond, soit dans leurs rapports d'autres plus qu'ils ont la grave responsabilité de former par leurs écrits l'opinion publique et donc celle des électeurs.

**C.—Trafic des suffrages**

XVII.—L'achat et la vente du vote à prix d'argent ou par la promesse d'autres avantages temporels constitue l'un des abus les plus sérieux de la vie politique de nos jours.

XVIII.—Indépendamment de la valeur de celui pour qui on vote, vendre son vote ou acheter celui d'un autre est toujours une faute contre la justice générale ou légale, et elle est grave de sa nature, parce qu'elle abuse à des fins privées d'un moyen institué pour le bien commun. Le vote n'est pas un objet de marchandage, il est un devoir envers la société. Vendre sa voix, c'est une trahison contre le bien public."

XIX.—Acheter ou vendre un vote en faveur d'un candidat, nuisible au bien commun constitue une autre injustice soit directement contre le bien commun soit contre les particuliers auxquels ensuite pourra nuire l'élu.

XX.—Essayer d'acheter, de vendre, ou d'influencer indûment un vote constitue une faute proportionnellement grave.

XXI.—Sans qu'il y ait trafic des votes, il peut y avoir péché contre la prudence et aussi contre la justice distributive à accepter, à l'occasion du vote, de l'argent ou des avantages temporels (à suivre sur la dernière page)

## Dans Berthier-Maskinongé...

**M. Desjarlais, candidat**

On se le rappelle, il y a eu précisément cinq ans le 28 juillet dernier que le peuple canadien donnait ses préférences à un gouvernement prometteur qui cesserait légalement d'exister le 18 août prochain.

D'ici là, ou du moins d'ici la convention qui doit avoir lieu le 19, à Louiseville, le chemin est tout grand ouvert aux candidats qui convoitent légitimement le grand honneur de représenter à Ottawa, une des plus grandes et des plus fertiles régions du Canada. Berthier - Maskinongé ne manque pas de candidats, puisque plusieurs aspirent au poste et chacun y va du mieux qu'il juge.

**Dans le comté de Maskinongé**  
Après avoir parcouru les paroisses du comté de Maskinongé, après avoir expliqué publiquement et habilement ses vues et avoir sincèrement manifesté son intention d'entrer dans la mêlée, appuyé qu'il était par la majorité de ses concitoyens, M. Desjarlais a continué sa randonnée.

**A Berthierville**  
Le premier coup de clairon s'est lancé à Berthier, le 28 juillet dans une assemblée imposante. On se rappelle la chaleureuse réception et l'amicale présentation dont M. Desjarlais a été l'objet de la part du Maire de Berthierville, M. le docteur Gervais. Nous avons donné un compte-rendu il y a déjà quelques semaines.

**A Saint-Cuthbert**  
Le lendemain soir, à Saint-Cuthbert, M. Desjarlais a expliqué le but de sa présence en face de quelques

centaines d'électeurs. L'orateur s'est surtout appliqué à souligner les droits du comté de Maskinongé. "Je viens, dit-il, nouer connaissance avec vous tous. Je suis le premier à venir vous visiter, m'avez-vous dit. Je m'en réjouis d'autant plus qu'un primeur a plus de prix. Unissons les forces et nous serons forts dans la prochaine lutte. Avec la force, continue M. Desjarlais, nous réussirons à doter le Canada d'un gouvernement stable, plus sage, plus susceptible de ramener la prospérité."

**A St-Norbert**  
La pluie du mardi, 30 juillet, a nuï au programme que s'était tracé M. Desjarlais d'aller rencontrer la population de Saint-Norbert. Plusieurs électeurs s'étaient cependant rassemblés à la salle publique. "La pluie de ce soir, dit M. Desjarlais est très significative. Elle nous annonce la venue prochaine du grand lavage national. Nous devons choisir l'homme dans le comté, le plus apte à représenter vos intérêts. De par les ententes déjà conclues lors des élections de 1925 et 1930, cet homme doit venir du comté de Maskinongé. Je suis heureux de vous dire ce soir que je suis cet homme. Vos applaudissements me disent bien que si je ne vous ai pas plu, je ne vous déplaît certainement pas. Si vous me faites l'honneur de vous représenter, je vous assure de toutes mes forces de travailler avec ardeur au rétablissement d'une température plus clémente—au point de vue politique, j'entends—favorisé par le bon soleil libéral..." Cette

## Les élections fédérales le 14 octobre

Au moment d'aller sous presse, on nous apprend que les élections fédérales ont été fixées au 14 octobre prochain.

causerie en famille a créé une très bonne impression en faveur de M. Desjarlais.

**A Lavaltrie**  
L'assemblée enthousiaste du mercredi suivant à Lavaltrie, a manifesté de ses applaudissements répétés quand M. Desjarlais a demandé si ceux qui vont voter sous peu aiment à connaître personnellement celui en faveur duquel ils vont faire leurs croix. "Que l'opinion populaire soit éclairée par un candidat sincère, je me demande, dit-il, si un courant favorable ne doit pas se tracer vers lui..." Voilà ce que M. Desjarlais a compris, voilà ce qu'il s'applique à faire.

**A St-Gabriel**  
La salle publique de Saint-Gabriel regorgeait jeudi soir. Présenté par M. J. Poitras, I.E., maire de la ville, en des termes qui ne laissent aucun doute sur ses nombreuses chances de succès, M. Desjarlais en a profité pour plaider habilement en faveur des droits du comté de Maskinongé. "Je suis ici ce soir pour vous demander de respecter le droit du plus faible. Il y a un droit que nous nous devons de respecter: celui d'alterner dans le choix des candidats. Trois élections ont eu lieu depuis la fusion, le mariage des deux comtés, c'est toujours Berthier qui a eu l'honneur du député. Ce n'est pas un reproche que je viens faire aux électeurs du grand comté de Berthier, c'est une revendication. Nous, du Maskinongé, nous vous demandons de nous laisser le chemin libre cette fois. Je puis vous assurer que si le peuple m'élit son député, je serai le député des deux comtés. Je voudrais être autant chez nous chez vous que je le suis chez nous. Les lecteurs de Berthier jouiront des mêmes faveurs que ceux du Maskinongé. Animés d'un même but, si vous êtes mes électeurs, si je suis votre élu, nous travaillerons tous ensemble à ranimer la confiance, à aiguillonner le courage, à réveiller l'enthousiasme, trois qualités essentielles à notre survivance..."

**Le reste de la semaine**  
Le reste de la semaine se passe dans le travail d'organisation. Les chefs organisateurs des différentes paroisses qu'il a visitées se montrent en faveur de M. Desjarlais et lui promettent leur concours reconnaissant en M. Desjarlais le candidat capable de remplir dignement le mandat de la députation.

L'enthousiasme règne dans le cercle des activités de M. Desjarlais. Un peu partout, on parle de Desjarlais parce que c'est Desjarlais qu'il faut.

**La Convention**  
Des nouvelles officielles nous apprennent que la convention aura lieu à Louiseville le 19 août à 2 heures. C'est lundi prochain donc pour imiter les autres comtés, Berthier - Maskinongé décidera de la prochaine lutte.

Souhaitons que la lumière se fasse douce pour que les reflets de la mer politique n'aveuglent pas; souhaitons surtout que le grand parti de Laurier ne souffre pas de fissures, de fuites d'eau dangereuses et funestes qui fassent malheureusement sombrer le grand bateau libéral, le seul sur lequel il importe au peuple canadien de franchir allègrement les rapides surnois du malaise général qui existe.

Inspirons - nous de l'optimisme qui, au lieu de se tourner les pouces dans une attente vaine ou de se croiser les bras dans un contentement stérile cherche dans le travail délicat d'une convention sincère le secret d'une réussite finale.

UN ELECTEUR.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. Gagné & Fils
Editeurs-Propriétaires,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Rome et l'organisation corporative

Plusieurs journaux ont publié la belle lettre que le cardinal Pacelli vient d'adresser, au nom du Saint-Père, à M. Eugène Duthoit, à l'occasion de la Semaine sociale d'Angers, consacrée à l'organisation corporative.

La chasse aux paysans continue en U.R.S.S.

Le "Courrier Socialiste" estime à juste titre que le problème du paysan individuel deviendra cet automne particulièrement aigu. La fin du second plan quinquennal doit être marquée par la collectivisation complète de la campagne.

Les représentants des soviets auprès de la S. D. N.

Genève. — Litwinoff - Wallar (membre du Conseil), Rosenberg (sous-secrétaire adjoint du Secrétariat), Stein (Service d'information de la S. D. N.), Markus (membre du Conseil d'administration du B. I. T.), Bronner et Swandize (Comité financier et économique), Hirsch-

feld (Secrétariat), Helfand (Presse): La "Russie" est donc représentée à Genève par 8 Juifs et un Géorgien.

Le congrès international d'instituteurs bolchévistes

"La Lutte" (Juillet 1935), organe des Sans-Dieu en France, annonce pour le mois d'août, du 7 au 12, à Paris, un "Congrès de l'Internationale de l'Enseignement".

15e anniversaire de l'Internationale syndicale rouge

Paris. — On mande de Moscou que l'I.S.R. ou Profintern s'apprête à fêter son 15e anniversaire. La "Vie ouvrière", organe de la C.G.T. et du Profintern déclare à cette occasion: "saluer l'I.S.R. en son 15e anniversaire c'est approuver son activité révolutionnaire de chaque jour".

Ni le communisme ni le libéralisme économique

Communisme et libéralisme économique pris dans leur acception plénière s'opposent trait par trait. Dans l'un, l'Etat fait tout; dans l'autre, il s'abstient complètement.

La Tribune de B.I.T. au service de la propagande bolchéviste

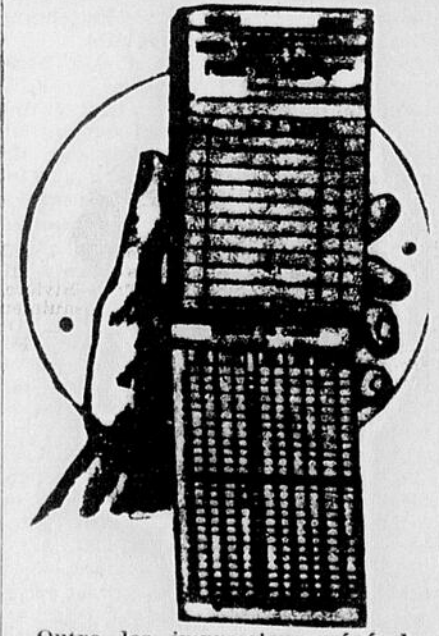
Les délégués à la Conférence du Travail ont été obligés d'écouter un discours de propagande du communiste russe Markus. Celui-ci figure sur la liste officielle parmi les délégués gouvernementaux, mais il a pris soin d'indiquer qu'il n'est qu'observateur.

aucun recours n'est possible. C'est ce trust d'exploiteurs communistes que représente le camarade Markus à la conférence du B.I.T. Par ses attaches au P.C. de l'URSS, il représente aussi la "section dirigeante" du Profintern.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que le camarade Markus se soit comporté en simple agent de propagande soviétique. Il a commencé par prétendre que, tandis que la crise sévit dans les pays capitalistes, la Russie soviétique se développe harmonieusement.

Puis naturellement le communiste Markus s'est étendu sur la question du chômage. Le chômage est soit-disant inexistant en URSS; mais tous les visiteurs sincères revenant de l'URSS démentent cette thèse pour avoir vu des hordes de gens désœuvrés dans les gares et sur les routes de l'immense Russie.

CALENDRIERS ET LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR. Il est dans l'intérêt de tous ceux qui ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

Tél. Bell 35-8-81
Richard Lessard B. C. L.
NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

JOSEPH MERCURE,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

TAXI
Autos et voitures pour Mariages
Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Nap. S. de Carufel & Fils,
Tél. 20 — MASKINONGE, P. Q.

EUGENE GOSSELIN
Plombier - Ferblantier - Couvreur.
Spécialité: Installation de fournaies à eau chaude et à air chaud.

LE SALVIFLORE
Le Salviflore est un tonique contre les menues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge.

Omer Rinfret
BOUCHER
(Gros et Détail)
Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foins, etc.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES
Factures, Entêtes de lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoirs, Calendriers.

Adressez toute commande ou demande d'informations à:
L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P.Q.

Vieil or! Vieil or!

Fouillez vos tiroirs et envoyez-moi vos vieilles bijouteries, ponts, dents en or, etc; je puis vous assurer d'un bon prix, d'un poids honnête et votre argent par le retour du courrier, sinon satisfait, votre or vous sera retourné. Encouragez les nôtres!

MADAME A VEILLETTE,
544 St-François-Xavier,
TROIS-RIVIERES, P. Q.
S. DESCOTEAUX
Gérant Singer Sewing Machine Co.
500 rue des Forges.

ADRIEN BASTIEN
Transport - Général
Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés
ST-JUSTIN

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE
Viandes fraîches tous les jours de la semaine.
Service de Frigidaire
PRIX MODERES
JOSEPH RINFRET
(Voisin de l'Hôtel Landry)
Maskinongé, P. Q.

SOUVENIRS MORTUAIRES
Vos Parents et Amis penseront à VOS CHERS DEFUNTS
Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.
Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Imposantes funérailles de Madame L.-T. Caron

A Maskinongé le 29 juillet 1935 est décédée après une longue maladie Mme Louis-Thomas Caron née Cécile Saucier...

Les porteurs étaient: MM. Wilfrid Lafrenière, Pierre Dalcourt, Alfred Saint-Onge, P. E. Casaubon, Joseph Saucier, Médor Lafrenière...

Conduisaient le deuil: Son époux, le Docteur Louis-Thomas Caron, ses fils, l'abbé Joseph-Antoine du Grand Séminaire des Trois-Rivières et M. Louis-Thomas Caron de Montréal et son petit-fils Marcel Caron de Montréal...

Dans l'assistance on remarquait: MM. L.-J. Thibault, M.P.P. Louiseville, M.M. Les Docteurs R. Latourelle, L. Legris, C. Michaud, de Louiseville; E. Landry, J. Comtois de Saint-Barthélemi; L. Népveu de Sainte-Ursule; A. Dalcourt et R. Bernèche, Maskinongé; Docteur Lafèche de Louiseville, Dr M. L'Heureux de Maskinongé...

Dr N. J. Caron, South Hérou, Vt.; Claire, Suzanne, Marcel et Gérard Caron, Montréal; Thérèse, Madeleine et Paul-Emile Cloutier, Earlington, Ont.; Céline, Denise, Jean Pineau, Rivière du Loup; M. Alphonse Saucier, Saskatoon, Sask.; M. et Mme Charles Caron, Earlington, Ont.; M. et Mme Alfred Jacques, Montréal; M. et Mme Edgar Jacques, Montréal; Famille Antonio Caron, Maskinongé; Abbé Paul-Emile Rainville, Shawinigan; Abbé Donat Livernois, Trois-Rivières; Abbé J.-B. Levasseur, Trois-Rivières; Abbé Dionis Gélinas, curé Maskinongé; Abbé Paul Chartier, St-Justin; Abbé Clément, Trois-Rivières; Abbé J.-L. Beaumier, Almaville; Abbé Charlemagne L'Heureux, Maskinongé; Abbé Claude Lafontaine, Louiseville; Abbé Gérard Grégoire, St-Ignace; Abbé Philippe Corrivault, Trois-Rivières; Abbé Maurice Saucier, Louiseville; Abbé J.-E. Casaubon, Maskinongé; M. et Mme Alfred Grenier, Montréal; Mme Joseph Marchand, Maskinongé; Mme Louis Landry, Maskinongé; SS. des SS. Noms de Jésus-Marie, Maskinongé; SS. de l'Assomption, S.V. Hôpital St-Vincent de Paul Manchester, N.H. Mme Albani Mélançon, Maskinongé; Notaire et Mme Raoul Demers, St-Romuald; Mlle Fleury, St-André de Kamouraska; Notaire J.-A.-A. Lemire, Maskinongé; M. et Mme Joseph Villeneuve, St-Justin; Famille J. B. Sylvestre, Berthierville; Mlle Léda Veillette, Ste-Thécle; Mlle H. Gallipeault, Maskinongé; M. et Mme Acide Lemire, Maskinongé; M. et Mme A. Contré Louiseville; M. Hornidas Lafrenière et Famille, Maskinongé; Mme J.-A. Boucher Béclair, Maskinongé; Mlle Alice Rousseau, Louiseville; Mlle Simone Fortin, Louiseville; M. Paul Descôteaux, E.E.M. Yamachiche; Mlle Marie Bastien, Maskinongé; MM. les Employés des Postes, Eglise du Soir, Montréal; Mlle Marie-Louise Grenier, Ottawa; M. T. J. Lafèche, Edmonton, Alberta; Mme Joseph Rainville et famille, Maskinongé; Mlle Bernadette Cloutier Louiseville.

BOUQUETS SPIRITUELS: — Soeur Caron, Hôtel-Dieu, Montréal; Soeur Louis-Thomas, SS. de l'Assomption de la S.V. Montréal; Soeur Thomas de Jésus, Noviciat des SS. des SS. Noms de Jésus Marie; Mère Saint-Henri et Mère Saint-Charles des Ursulines des Trois-Rivières; Soeur Gaétane, Providence, Manchester N.H.; Soeur Gustave-Xavier, Providence Chandler, Gaspé; Soeur Claire-Géline, Providence, Montréal; Soeur Marie de l'Eucharistie, Précieux-Sang, Gravelbourg, Sask.; Srs. De Brésoles et Marie du Crucifix, Hôtel-Dieu, Montréal; Mère Supérieure et sa Communauté, Hôtel-Dieu Montréal; Noviciat des SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie, Montréal; SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie, Maskinongé; Mère Supérieure et sa Communauté, Ursulines des Trois-Rivières; Soeur Dugas, Hôtel-Dieu, Montréal; Mère Marguerite de Cortonne, Maitresse des Novices, SS. des SS. N. J. M.; Soeur Marie du Carmel, Supérieure, SS. de l'Assomption, Saint-Paulin; Frère Omer-Joseph, Noviciat du Sacré-Coeur, Laprairie; Abbé L.-P. Corriveau, Trois-Rivières; Abbé C. Dessureault, Trois-Rivières; Abbé Laval Villemure, Charrette; Famille C. J. Coulombe, St-Justin; Mlle Berte Dussault, Louiseville; Mlle Aurore Dionne, Québec; Famille Alphonse Lebrun, Maskinongé; Mme Joseph Déziel et Famille Louiseville; Famille Louis Gravel, Maskinongé; Famille F.-X. Gravel, Maskinongé; Les Novices "Oblats", Ville Lasalle; Soeur Mary Joann, Dame de la Merc, Burlington, Vt.; Monastère du Précieux-Sang, Joliette; SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, Montréal.

SYMPATHIES: — Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières; Mgr H. Trudel, Vic. Gén. des Trois-Rivières; Mgr F. Béland, Maskinongé; M. le Chanoine E. Panneton, Louiseville; M. le Chanoine J.-A. Roch, Supérieure des M. E., Pont Vlau; M. l'abbé H. P. Pellerin, Evêché des Trois-Rivières; Abbé Hector Marcotte, Supérieure du Séminaire des Trois-Rivières; Abbé J.-L. Beaumier du Grand Séminaire, Trois-Rivières; Abbé Joseph Édouard, Aumônier du Précieux-Sang, Trois-Rivières; Abbé J.-B.-E. Trudel Saint Pierre, Shawinigan; Abbé Arthur Baril, Ste-Ursule; Abbé O. Landry, St-François d'Assise, Trois-Rivières; R. Père Pepin, Maître des Novices, des Oblats, Ville Lasalle; Abbé Ovide Levasseur, Séminaire, Trois-Rivières; Abbé A. Laquerre, Las Animas, Colorado; Abbé Alphonse Caron, Louiseville; Abbé Dionis Gélinas, curé Maskinongé; Abbé Joseph Grenier, Curé St-Justin; Père Vital Lemire, O.F.M., Trois-Rivières; Abbé Georges Fleury, Montréal; Abbé Paul S. De Carufel, Louiseville; Abbé Lionel Clément, Directeur du Petit Séminaire, Trois-Rivières; Abbé P. E. Rainville, Shawinigan; Abbé Claude Lafontaine, Louiseville; Abbé Georges Caron, Trois-Rivières; Abbé Eugène Désilets, Trois-Rivières; Abbé Ovide Gagnon, Séminaire des Trois-Rivières; Abbé Omer Gaboury, Ste-Ursule; Abbé Donat Livernois, Evêché des Trois-Rivières; Abbé Josaphat Delcourt, Ste-Thécle; Abbé Gérard Auger, Séminaire des Trois-Rivières; Abbé Maurice Saucier, Louiseville; Dr et Mme J.-C. Gélinas, Trois-Rivières; M. Alfred Jacques, Montréal; M. et Mme Henri Caron, Shawinigan; M. et Mme Alm Caron, Shawinigan; M. l'Avocat et Mme J. Lafond, Shawinigan; Famille Edouard Saucier, Montréal; M. et Mme Edmond Saucier, Montréal; M. et Mme Antoine Saucier, Montréal; M. et Mme Gustave Saucier, Montréal; M. et Mme Omer Chaussé, Montréal; M. et Mme E. Saucier, Montréal; M. et Mme O. Gélinas et Famille Montréal; M. et Mme Louis Jacques, Montréal; M. et Mme Chs. Caron, T.-Rivières; Mlles Caron, Trois-Rivières; M. et Mme Omer-Jules Desautniers, Trois-Rivières; M. et Mme A. L. Desautniers, Trois-Rivières; Famille Florentin Bergeron, Louiseville; M. et Mme Daniel McPaul, Foxboro, Mass.; M. et Mme Charles Caron, Earlington, Ont. M. et Mme Camille Desautniers, Yamachiche; M. et Mme Fortunat Caron, Montréal; M. Maurice et Mlle Blanche Caron, South Hérou, Vt.; Mme J. A. Saucier, Montréal; Mère Marie de Jésus, Ursulines des Trois-Rivières; Sr Aloyse du Crucifix, SS. de Ste-Anne, Napierville; Mlle Célestine Saucier, New-York; Dr Hingston, Montréal; Dr et Mme R. Latourelle, Louiseville; Dr C. J. Coulombe, St-Justin; Dr et Mme Legris, Louiseville; Dr Avelin Dalcourt, Maskinongé; Dr Camille Michaud, Louiseville; Dr et Mme E. Landry, St-Barthélemi; Dr et Mme J. Comtois, St-Barthélemi; Dr et Mme R. Bailly, St-Paulin; Dr R. Bernèche, Maskinongé; Dr Dussault, Montréal; Dr Lionel Lamy, Montréal; M. le Juge Aimé Marchand et Mme Marchand, M. L. J. Thibault, M.P.P. Louiseville; M. le Maire et Mme J.-C.-F. Desjarlais, Maskinongé; Conseil Municipal du village de Maskinongé; M. et Mme Chs. E. Martin, Louiseville; De Montréal: Mme Alfred Déry, Mme H. Bélanger, M. Denis Baril, M. et Mme Albert Denis, Mme Dominique Monet, St-Jean; Mme et Mlle Bastien, M. et Mme Paul Magnan, M. et Mme René Grenier, Famille J.-F. Lefebvre, M. Jacques-Rodier Saucier, Mlle J.-N. Desautniers, Mlle Lilian Duckett, M. Dr Henri Lemire, Mlles Magnan, M. et Mme P. Pamphlé, M. et Mme Alfred Dionne, Mme E. C. Duckett, Famille Arthur Gonneville, M. et Mme Robert Marchand, Famille Emile Masse, M. L. Gariépy, Mlle Adrienne Chouinard, M. Elie Montpetit; M. Lucien Lavallée, M. Georges Grenier, M. Hilaire Lefebvre, M. et Mme Cuthbert Lussard, Saint Jacques, Frère Maurice Lemire, C.S.V., Rigaud; Mme Rodier Saucier, Montréal, Mme Antoine Caron, Montréal.

LOUISEVILLE: — Dr Lafèche, M. et Mme P.-F. Dusa-blon, Notaire et Mme J. A. Cotou, M. et Mme Lucien Béland, Famille Joseph Cloutier, M. Hilaire Desautniers, M. l'Avocat et Mme J. M. Lesage, Mlles Heaton, Paul Vanasse, Avocat, Mlle Berthe Dussault, Mlle Caroline Saucier, M. et Mme Contré, Mlles Pichette, M. et Mme Hector Béland, Notaire J. A. Ferron, M. et Mme Gustave Caron, Mlles Caron, M. et Mme Clavis Caron, Mme Zotique Legris, Mlle Jeannette Saint-Jean, Mlle Rachel Jutras, Mlle Maria Gélinas, M. Emile Ferron, Avocat, M. et Mme G. Chevalier, M. et Mme W. B. Lambert, Famille J.-H. Bellemare, M. et Mme O. Mineau, M. Napoléon Desrosiers, Famille Omer Rinfret, M. et Mme Picotte, Famille Charles Saucier, Famille Edouard Saucier, M. Chs. Arthur Milot, M. Edouard Hébert, MM. Julien et Veillet, M. et Mme J. Saucier, Famille J. A. Giguère, Famille J.-E. Turgeon, M. Maurice Guinard, Famille J.-A. Bussières, Famille François Paquin, Famille Joseph Guinard, Congrégation des Enfants de Marie, M. Robert Caron, Famille Joseph Baril, M. Isaac Giguère, M. Arthur Giguère.

MASSINONGÉ: — M. et Mme Aimé Dugas, M. et Mme Léopold Dugas, M. et Mme Yvon Trudel, Famille Ephrem Saucier, M. et Mme J. A. Paquin, M. et Mlle Béclair, Famille Pierre Dalcourt, M. et Mme Adé-lard Lemire, M. et Mme Aimé Lemire, M. et Mme Edmond Champoux, M. G. L. Lafrenière, Mlle Cécile B. Lafrenière, Mme Isaie Lafrenière, Mlle Cordélie Vanasse, Mlle Eva Rainville, Famille Alphonse Lussard, Famille Ernest Vanasse, Famille Joseph F. Lemire, Famille Joseph Vanasse, Famille Wilfrid Béland, M. Napoléon et Gabriel Clément, M. Georges-Etienne Lemire E.E.M., M. et Mme Louis Bergeron, Famille J.-O. Vanasse, Famille Joseph Clément, Famille J.-N. Croisette, Famille Gaspard Lafrenière, M. Gérard Lincourt, M. Edouard Wolfe, M. Alphonse Doyon, M. Emile Lussard, M. Avelin Déziel, M. et Mme O. Rinfret, M. et Mme Doria Boucher, M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Napoléon S. de Carufel, M. Philias Boucher, Famille Alfred St-Onge, Famille J. O. Baril, Famille Adé-lard Dauphinais, M. et Mme J.-E. Casaubon, Mme Georges Lemire, M. et Mme A. E. Lafrenière, Famille F. L'Heureux, Lebrun et Frères, M. et Mme J. L. Lafrenière, M. et Mme Emile Granger, M. et Mlle Cloutier, M. et Mme Gaspard Guinard, M. et Mme Alphonse Lafrenière, M. et Mme J.-E. Savoie, M. et Mme Rosario Croisette, Mlles Boucher, Famille Dammase Bouchard, M. et Mme Adrien Gagnon, M. et Mme Arthur D'Argy, M. et Mme Joseph Rinfret, Mlle Alice Picotte, Famille Joseph Saucier, M. et Mme Na-poléon Pratte, Mme Napoléon Lussard et Mme Rochette, M. et Mme Euclide Gaboury, Mlles Landry, Famille Théophile Lacourse, Famille R. Croisette, Famille Victor Brousseau, Mlle Gabrielle Lemire, Mlle Zoé Vadeboncoeur, M. et Mme Joseph Lacharité, M. et Mme Adolphe Bastien, M. et Mme Adé-lard Foucault, Famille Joseph Trudel, Mme Arthur et Mlle Jeanne Baril, M. et Mme Adrien Marchand, M. et Mme Armand Gervais, Famille Alfred Sicard, M. et Mme Narcisse Bastien, M. et Mme Odoric Lafrenière, M. et Mme Donat Croisette, M. et Mme Joseph S. de Carufel, Mlle Marie-Rose S. de Carufel, M. Antonin Laurendeau, M. et Mme Wilfrid Rinfret, Mme Georges Frigon et Famille, Famille Joseph Paquin, M. et Mme Antonio Charette, MM. Donat et Azarias Dugas, M. et Mme Donat Ayotte, Famille François B. Lafrenière, Mlle Marie-Anne Lemire, M. et Mme Prime Gervais, Mme Ovide Gagnon, M. et Mme Valérie Béland, Famille Joseph Lupien, M. et Mme Dominique Vanasse, M. et Mme Wilfrid Lincourt, Mlle Fernande Lemire, M. et Mme Louis Jules Lacourse, Mlle Yvette Grenier, M. et Mme Branchaud, M. et Mme Lucien Sicard, M. et Mme Epiphane Dauphinais, Famille Théophile Lemire, M. et Mme Denis Dupuis, M. et Mme Edouard Fréchet, M. et Mme Elie Lemire, Famille Arthur Champagne, Famille Edouard Paquin, Mlle Rose Brouillette, Mme Pellerin, Mme Wilbrod Lemire.

DE ST-JUSTIN: — Famille W.-H. Gagné, Notaire et Mme J.-E. Langlois, Famille Joseph Masson, Mlle Chaperlain, M. Pierre Baril, M. et Mme Alfred Dugré, M. et Mme Charles Lemire.

DE YAMACHICHE: — Notaire Paul Fleury, M. et Mme A. O. Fleury, Famille Maxime Bellemare, Mlle Lucille Fleury, Mlle Doria Milot, M. Paul Descôteaux E. E. M. Mlles Lacerte.

DE BERTHIEVILLE: — M. Emmanuel et Mlle Rachel Sylvestre, M. et Mlle Des Grandpré, Mme Aimé Côté, St-Barthélemi, M. Philippe Baril, Ste-Ursule; Mlle Marie-Louise Fleury, St-Léon; M. Jean Fleury, St-Léon; Mlle Aline Ferron, St-Léon; Famille J. B. Milot, St-Alexis, Famille Jaf-frey Veillet, Ste-Thécle; M. et Mme Emile Grimard, Pointe du Lac; M. et Mme Joseph Cardinal, Nicolet; Mlle Thelland, Shawinigan, M. Edouard Dugas, St-Maurice; Mlle Simone Vanasse, Saint-Maurice; l'hon. Juge Anolin Gailpault, Québec; Frère Jules Paquin, jésuite, Montréal; M. et Mme Alfred Val-lée, Montréal, Mlle Eugénie Desrosiers, Montréal; Soeur Aimée de la Providence, Gamelin.

DES ETATS-UNIS: — Mme Odilon Houle, Lewiston, Maine; M. et Mme Oslas Gladu, Central Falls, Mass; M. Newmlfeld, Chicago Illinois.

Pour vos pâtisseries, adressez-vous à: Gérard LINCOURT Maskinongé, P. Q.

Spécialités: Pâtisseries pour noces, réceptions, banquets, etc. sur commande.

MASSINONGÉ: — M. et Mme Aimé Dugas, M. et Mme Léopold Dugas, M. et Mme Yvon Trudel, Famille Ephrem Saucier, M. et Mme J. A. Paquin, M. et Mlle Béclair, Famille Pierre Dalcourt, M. et Mme Adé-lard Lemire, M. et Mme Aimé Lemire, M. et Mme Edmond Champoux, M. G. L. Lafrenière, Mlle Cécile B. Lafrenière, Mme Isaie Lafrenière, Mlle Cordélie Vanasse, Mlle Eva Rainville, Famille Alphonse Lussard, Famille Ernest Vanasse, Famille Joseph F. Lemire, Famille Joseph Vanasse, Famille Wilfrid Béland, M. Napoléon et Gabriel Clément, M. Georges-Etienne Lemire E.E.M., M. et Mme Louis Bergeron, Famille J.-O. Vanasse, Famille Joseph Clément, Famille J.-N. Croisette, Famille Gaspard Lafrenière, M. Gérard Lincourt, M. Edouard Wolfe, M. Alphonse Doyon, M. Emile Lussard, M. Avelin Déziel, M. et Mme O. Rinfret, M. et Mme Doria Boucher, M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Napoléon S. de Carufel, M. Philias Boucher, Famille Alfred St-Onge, Famille J. O. Baril, Famille Adé-lard Dauphinais, M. et Mme J.-E. Casaubon, Mme Georges Lemire, M. et Mme A. E. Lafrenière, Famille F. L'Heureux, Lebrun et Frères, M. et Mme J. L. Lafrenière, M. et Mme Emile Granger, M. et Mlle Cloutier, M. et Mme Gaspard Guinard, M. et Mme Alphonse Lafrenière, M. et Mme J.-E. Savoie, M. et Mme Rosario Croisette, Mlles Boucher, Famille Dammase Bouchard, M. et Mme Adrien Gagnon, M. et Mme Arthur D'Argy, M. et Mme Joseph Rinfret, Mlle Alice Picotte, Famille Joseph Saucier, M. et Mme Na-poléon Pratte, Mme Napoléon Lussard et Mme Rochette, M. et Mme Euclide Gaboury, Mlles Landry, Famille Théophile Lacourse, Famille R. Croisette, Famille Victor Brousseau, Mlle Gabrielle Lemire, Mlle Zoé Vadeboncoeur, M. et Mme Joseph Lacharité, M. et Mme Adolphe Bastien, M. et Mme Adé-lard Foucault, Famille Joseph Trudel, Mme Arthur et Mlle Jeanne Baril, M. et Mme Adrien Marchand, M. et Mme Armand Gervais, Famille Alfred Sicard, M. et Mme Narcisse Bastien, M. et Mme Odoric Lafrenière, M. et Mme Donat Croisette, M. et Mme Joseph S. de Carufel, Mlle Marie-Rose S. de Carufel, M. Antonin Laurendeau, M. et Mme Wilfrid Rinfret, Mme Georges Frigon et Famille, Famille Joseph Paquin, M. et Mme Antonio Charette, MM. Donat et Azarias Dugas, M. et Mme Donat Ayotte, Famille François B. Lafrenière, Mlle Marie-Anne Lemire, M. et Mme Prime Gervais, Mme Ovide Gagnon, M. et Mme Valérie Béland, Famille Joseph Lupien, M. et Mme Dominique Vanasse, M. et Mme Wilfrid Lincourt, Mlle Fernande Lemire, M. et Mme Louis Jules Lacourse, Mlle Yvette Grenier, M. et Mme Branchaud, M. et Mme Lucien Sicard, M. et Mme Epiphane Dauphinais, Famille Théophile Lemire, M. et Mme Denis Dupuis, M. et Mme Edouard Fréchet, M. et Mme Elie Lemire, Famille Arthur Champagne, Famille Edouard Paquin, Mlle Rose Brouillette, Mme Pellerin, Mme Wilbrod Lemire.

DE ST-JUSTIN: — Famille W.-H. Gagné, Notaire et Mme J.-E. Langlois, Famille Joseph Masson, Mlle Chaperlain, M. Pierre Baril, M. et Mme Alfred Dugré, M. et Mme Charles Lemire.

DE YAMACHICHE: — Notaire Paul Fleury, M. et Mme A. O. Fleury, Famille Maxime Bellemare, Mlle Lucille Fleury, Mlle Doria Milot, M. Paul Descôteaux E. E. M. Mlles Lacerte.

DE BERTHIEVILLE: — M. Emmanuel et Mlle Rachel Sylvestre, M. et Mlle Des Grandpré, Mme Aimé Côté, St-Barthélemi, M. Philippe Baril, Ste-Ursule; Mlle Marie-Louise Fleury, St-Léon; M. Jean Fleury, St-Léon; Mlle Aline Ferron, St-Léon; Famille J. B. Milot, St-Alexis, Famille Jaf-frey Veillet, Ste-Thécle; M. et Mme Emile Grimard, Pointe du Lac; M. et Mme Joseph Cardinal, Nicolet; Mlle Thelland, Shawinigan, M. Edouard Dugas, St-Maurice; Mlle Simone Vanasse, Saint-Maurice; l'hon. Juge Anolin Gailpault, Québec; Frère Jules Paquin, jésuite, Montréal; M. et Mme Alfred Val-lée, Montréal, Mlle Eugénie Desrosiers, Montréal; Soeur Aimée de la Providence, Gamelin.

DES ETATS-UNIS: — Mme Odilon Houle, Lewiston, Maine; M. et Mme Oslas Gladu, Central Falls, Mass; M. Newmlfeld, Chicago Illinois.

Pour vos pâtisseries, adressez-vous à: Gérard LINCOURT Maskinongé, P. Q.

Spécialités: Pâtisseries pour noces, réceptions, banquets, etc. sur commande.

MASSINONGÉ: — M. et Mme Aimé Dugas, M. et Mme Léopold Dugas, M. et Mme Yvon Trudel, Famille Ephrem Saucier, M. et Mme J. A. Paquin, M. et Mlle Béclair, Famille Pierre Dalcourt, M. et Mme Adé-lard Lemire, M. et Mme Aimé Lemire, M. et Mme Edmond Champoux, M. G. L. Lafrenière, Mlle Cécile B. Lafrenière, Mme Isaie Lafrenière, Mlle Cordélie Vanasse, Mlle Eva Rainville, Famille Alphonse Lussard, Famille Ernest Vanasse, Famille Joseph F. Lemire, Famille Joseph Vanasse, Famille Wilfrid Béland, M. Napoléon et Gabriel Clément, M. Georges-Etienne Lemire E.E.M., M. et Mme Louis Bergeron, Famille J.-O. Vanasse, Famille Joseph Clément, Famille J.-N. Croisette, Famille Gaspard Lafrenière, M. Gérard Lincourt, M. Edouard Wolfe, M. Alphonse Doyon, M. Emile Lussard, M. Avelin Déziel, M. et Mme O. Rinfret, M. et Mme Doria Boucher, M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Napoléon S. de Carufel, M. Philias Boucher, Famille Alfred St-Onge, Famille J. O. Baril, Famille Adé-lard Dauphinais, M. et Mme J.-E. Casaubon, Mme Georges Lemire, M. et Mme A. E. Lafrenière, Famille F. L'Heureux, Lebrun et Frères, M. et Mme J. L. Lafrenière, M. et Mme Emile Granger, M. et Mlle Cloutier, M. et Mme Gaspard Guinard, M. et Mme Alphonse Lafrenière, M. et Mme J.-E. Savoie, M. et Mme Rosario Croisette, Mlles Boucher, Famille Dammase Bouchard, M. et Mme Adrien Gagnon, M. et Mme Arthur D'Argy, M. et Mme Joseph Rinfret, Mlle Alice Picotte, Famille Joseph Saucier, M. et Mme Na-poléon Pratte, Mme Napoléon Lussard et Mme Rochette, M. et Mme Euclide Gaboury, Mlles Landry, Famille Théophile Lacourse, Famille R. Croisette, Famille Victor Brousseau, Mlle Gabrielle Lemire, Mlle Zoé Vadeboncoeur, M. et Mme Joseph Lacharité, M. et Mme Adolphe Bastien, M. et Mme Adé-lard Foucault, Famille Joseph Trudel, Mme Arthur et Mlle Jeanne Baril, M. et Mme Adrien Marchand, M. et Mme Armand Gervais, Famille Alfred Sicard, M. et Mme Narcisse Bastien, M. et Mme Odoric Lafrenière, M. et Mme Donat Croisette, M. et Mme Joseph S. de Carufel, Mlle Marie-Rose S. de Carufel, M. Antonin Laurendeau, M. et Mme Wilfrid Rinfret, Mme Georges Frigon et Famille, Famille Joseph Paquin, M. et Mme Antonio Charette, MM. Donat et Azarias Dugas, M. et Mme Donat Ayotte, Famille François B. Lafrenière, Mlle Marie-Anne Lemire, M. et Mme Prime Gervais, Mme Ovide Gagnon, M. et Mme Valérie Béland, Famille Joseph Lupien, M. et Mme Dominique Vanasse, M. et Mme Wilfrid Lincourt, Mlle Fernande Lemire, M. et Mme Louis Jules Lacourse, Mlle Yvette Grenier, M. et Mme Branchaud, M. et Mme Lucien Sicard, M. et Mme Epiphane Dauphinais, Famille Théophile Lemire, M. et Mme Denis Dupuis, M. et Mme Edouard Fréchet, M. et Mme Elie Lemire, Famille Arthur Champagne, Famille Edouard Paquin, Mlle Rose Brouillette, Mme Pellerin, Mme Wilbrod Lemire.

DE ST-JUSTIN: — Famille W.-H. Gagné, Notaire et Mme J.-E. Langlois, Famille Joseph Masson, Mlle Chaperlain, M. Pierre Baril, M. et Mme Alfred Dugré, M. et Mme Charles Lemire.

DE YAMACHICHE: — Notaire Paul Fleury, M. et Mme A. O. Fleury, Famille Maxime Bellemare, Mlle Lucille Fleury, Mlle Doria Milot, M. Paul Descôteaux E. E. M. Mlles Lacerte.

DE BERTHIEVILLE: — M. Emmanuel et Mlle Rachel Sylvestre, M. et Mlle Des Grandpré, Mme Aimé Côté, St-Barthélemi, M. Philippe Baril, Ste-Ursule; Mlle Marie-Louise Fleury, St-Léon; M. Jean Fleury, St-Léon; Mlle Aline Ferron, St-Léon; Famille J. B. Milot, St-Alexis, Famille Jaf-frey Veillet, Ste-Thécle; M. et Mme Emile Grimard, Pointe du Lac; M. et Mme Joseph Cardinal, Nicolet; Mlle Thelland, Shawinigan, M. Edouard Dugas, St-Maurice; Mlle Simone Vanasse, Saint-Maurice; l'hon. Juge Anolin Gailpault, Québec; Frère Jules Paquin, jésuite, Montréal; M. et Mme Alfred Val-lée, Montréal, Mlle Eugénie Desrosiers, Montréal; Soeur Aimée de la Providence, Gamelin.

DES ETATS-UNIS: — Mme Odilon Houle, Lewiston, Maine; M. et Mme Oslas Gladu, Central Falls, Mass; M. Newmlfeld, Chicago Illinois.

Pour vos pâtisseries, adressez-vous à: Gérard LINCOURT Maskinongé, P. Q.

Spécialités: Pâtisseries pour noces, réceptions, banquets, etc. sur commande.

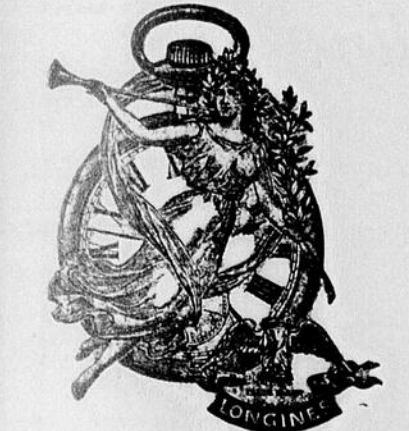
MASSINONGÉ: — M. et Mme Aimé Dugas, M. et Mme Léopold Dugas, M. et Mme Yvon Trudel, Famille Ephrem Saucier, M. et Mme J. A. Paquin, M. et Mlle Béclair, Famille Pierre Dalcourt, M. et Mme Adé-lard Lemire, M. et Mme Aimé Lemire, M. et Mme Edmond Champoux, M. G. L. Lafrenière, Mlle Cécile B. Lafrenière, Mme Isaie Lafrenière, Mlle Cordélie Vanasse, Mlle Eva Rainville, Famille Alphonse Lussard, Famille Ernest Vanasse, Famille Joseph F. Lemire, Famille Joseph Vanasse, Famille Wilfrid Béland, M. Napoléon et Gabriel Clément, M. Georges-Etienne Lemire E.E.M., M. et Mme Louis Bergeron, Famille J.-O. Vanasse, Famille Joseph Clément, Famille J.-N. Croisette, Famille Gaspard Lafrenière, M. Gérard Lincourt, M. Edouard Wolfe, M. Alphonse Doyon, M. Emile Lussard, M. Avelin Déziel, M. et Mme O. Rinfret, M. et Mme Doria Boucher, M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Napoléon S. de Carufel, M. Philias Boucher, Famille Alfred St-Onge, Famille J. O. Baril, Famille Adé-lard Dauphinais, M. et Mme J.-E. Casaubon, Mme Georges Lemire, M. et Mme A. E. Lafrenière, Famille F. L'Heureux, Lebrun et Frères, M. et Mme J. L. Lafrenière, M. et Mme Emile Granger, M. et Mlle Cloutier, M. et Mme Gaspard Guinard, M. et Mme Alphonse Lafrenière, M. et Mme J.-E. Savoie, M. et Mme Rosario Croisette, Mlles Boucher, Famille Dammase Bouchard, M. et Mme Adrien Gagnon, M. et Mme Arthur D'Argy, M. et Mme Joseph Rinfret, Mlle Alice Picotte, Famille Joseph Saucier, M. et Mme Na-poléon Pratte, Mme Napoléon Lussard et Mme Rochette, M. et Mme Euclide Gaboury, Mlles Landry, Famille Théophile Lacourse, Famille R. Croisette, Famille Victor Brousseau, Mlle Gabrielle Lemire, Mlle Zoé Vadeboncoeur, M. et Mme Joseph Lacharité, M. et Mme Adolphe Bastien, M. et Mme Adé-lard Foucault, Famille Joseph Trudel, Mme Arthur et Mlle Jeanne Baril, M. et Mme Adrien Marchand, M. et Mme Armand Gervais, Famille Alfred Sicard, M. et Mme Narcisse Bastien, M. et Mme Odoric Lafrenière, M. et Mme Donat Croisette, M. et Mme Joseph S. de Carufel, Mlle Marie-Rose S. de Carufel, M. Antonin Laurendeau, M. et Mme Wilfrid Rinfret, Mme Georges Frigon et Famille, Famille Joseph Paquin, M. et Mme Antonio Charette, MM. Donat et Azarias Dugas, M. et Mme Donat Ayotte, Famille François B. Lafrenière, Mlle Marie-Anne Lemire, M. et Mme Prime Gervais, Mme Ovide Gagnon, M. et Mme Valérie Béland, Famille Joseph Lupien, M. et Mme Dominique Vanasse, M. et Mme Wilfrid Lincourt, Mlle Fernande Lemire, M. et Mme Louis Jules Lacourse, Mlle Yvette Grenier, M. et Mme Branchaud, M. et Mme Lucien Sicard, M. et Mme Epiphane Dauphinais, Famille Théophile Lemire, M. et Mme Denis Dupuis, M. et Mme Edouard Fréchet, M. et Mme Elie Lemire, Famille Arthur Champagne, Famille Edouard Paquin, Mlle Rose Brouillette, Mme Pellerin, Mme Wilbrod Lemire.

DE ST-JUSTIN: — Famille W.-H. Gagné, Notaire et Mme J.-E. Langlois, Famille Joseph Masson, Mlle Chaperlain, M. Pierre Baril, M. et Mme Alfred Dugré, M. et Mme Charles Lemire.

DE YAMACHICHE: — Notaire Paul Fleury, M. et Mme A. O. Fleury, Famille Maxime Bellemare, Mlle Lucille Fleury, Mlle Doria Milot, M. Paul Descôteaux E. E. M. Mlles Lacerte.

DE BERTHIEVILLE: — M. Emmanuel et Mlle Rachel Sylvestre, M. et Mlle Des Grandpré, Mme Aimé Côté, St-Barthélemi, M. Philippe Baril, Ste-Ursule; Mlle Marie-Louise Fleury, St-Léon; M. Jean Fleury, St-Léon; Mlle Aline Ferron, St-Léon; Famille J. B. Milot, St-Alexis, Famille Jaf-frey Veillet, Ste-Thécle; M. et Mme Emile Grimard, Pointe du Lac; M. et Mme Joseph Cardinal, Nicolet; Mlle Thelland, Shawinigan, M. Edouard Dugas, St-Maurice; Mlle Simone Vanasse, Saint-Maurice; l'hon. Juge Anolin Gailpault, Québec; Frère Jules Paquin, jésuite, Montréal; M. et Mme Alfred Val-lée, Montréal, Mlle Eugénie Desrosiers, Montréal; Soeur Aimée de la Providence, Gamelin.

DES ETATS-UNIS: — Mme Odilon Houle, Lewiston, Maine; M. et Mme Oslas Gladu, Central Falls, Mass; M. Newmlfeld, Chicago Illinois.



MAURICE LAURENT BIJOUTIER. Bel assortiment de montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés. Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Nouvelle Modiste A ST-BARTHELEMI. Une dame d'expérience, Mme Marie E. Johnson désire informer les dames de St-Barthélemi et des environs qu'elle vient d'ouvrir un salon de modiste sur la rue Edouard, voisin de la Cordonnerie Dupuis. Prix modérés. Bienvenue à tous.

BUVEZ LA BIÈRE Dow OLD STOCK. PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ.

Tél.: 44 Bureau: 75 St-Laurent Louiseville. Paul-N.-Vanasse, B.A., AVOCAT-PROCEUREUR. Affaires Commerciales et Perception de comptes, Créances Hypothécaires. Difficultés Ré: Assurances et Accidents du travail.

# NOS COURRIERS

## St-Barthélemi

### Enfants de Marie.

Les demoiselles de notre paroisse ont suivi lundi, mardi et mercredi, les exercices d'un triduum solennel en préparation à la fête de l'Assomption. Après la messe de jeudi matin, les membres de la chorale sont parties pour un pèlerinage au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

### Nos écoles.

A moins d'un changement, plutôt improbable, notre couvent rouvrira ses portes le 4 septembre. A part les cours réguliers, opérant jusqu'à la 10e année inclusivement, chacun sait tout le succès remporté l'an dernier par l'enseignement des arts domestiques et la valeur incalculable de ces leçons à nos demoiselles. Plusieurs familles ont déjà retenu la place de leur jeune fille et nous osons espérer que ce n'est que le commencement.

Notre collège, bien connu dans le diocèse et dans les environs par sa fameuse école moyenne d'agriculture, a fixé l'entrée des pensionnaires probablement au 4 septembre. De récentes réparations complètent une toilette largement commencée l'an dernier. Site hygiénique, vastes terrains de jeux, professeurs érudits, tout contribue à donner à nos garçons une solide formation physique, intellectuelle et morale. On prévoit une inscription excessivement bonne pour le mois prochain.

Un de nos meilleurs chasseurs du rang du Nord (Iles le Sorel) est d'avis que la chasse cette année promet d'être excellente. Canards sauvages, sarcelles, bécassines, etc... abondent. La plupart des guides sont retenus par des chasseurs étrangers et les honoraires demandés sont très raisonnables: \$3.00 par jour comprenant canot-automobile, chaloupe d'affût, cache et "plan" de canards domestiques; les marins-guides sont gratuits.

### Divers.

Prière de ne pas oublier que notre club de balle-au-camp rencontrera ici, sur son propre terrain, le club de St-Norbert, dimanche prochain, le 18 août. Si la température est clémente, on prévoit la plus nombreuse assistance jamais vue à St-Barthélemi pour une partie de balle.

Plusieurs visiteurs importants ont passé par le bureau du Notaire Avila Rouleau, la semaine dernière: M. Cléophas Bastien, M.P.P., M. Siméon Lafrenière, M. Paul Gariépy, M. Jos Desjarlais, etc... On prétend qu'il se jouera une partie de cartes assés serrée, lundi prochain, mais que les atouts sont presque tous dans la même main.

M. l'abbé Lucien Dion, vicaire, est en repos au Lac Cloutier, Ste-Béatrix.

### Baptême.

Le 7 août, Marie-Claire-Monique, enfant de M. Denis Sylvestre, Parraïn et marraine: M. et Mme Armand Gladu.

## St-Charles de Mandeville

Le 24 août, au Manoir du Lac Mandeville, à 8 hrs du soir (heure solaire) aura lieu une représentation théâtrale par des artistes populaires de la radio.

On donnera: **LES DEUX TIMIDES** et **"LA GRIFFE"**.

Cette représentation sera sous le patronage conjoint du Révérend J.-A. Cossette, curé de St-Charles de Mandeville et du Rév. H. Béland, curé de St-Didace.

Les recettes de cette soirée serviront en partie aux oeuvres paroissiales de St-Charles et le public tout en faisant la charité est assuré de passer une soirée des plus agréables. Vous y êtes cordialement invité.

M. et Mme Alfred Bergeron avaient l'honneur de recevoir les Révérendes Soeurs de Ste-Anne, trois soeurs de Mme Alfred Bergeron et une nièce. Ces religieuses demeurent aux Etats-Unis. Mlle Marie Barrette et M. l'abbé Héroux, de Ste-Ursule et Mme Vve Joseph Jacques, de Montréal étaient du nombre.

M. Joseph Bergeron, de Ville-Marie, a été envoyé par la société d'Agriculture pour acheter des animaux de race.

L'inauguration de l'électricité au Manoir du Lac Mandeville a eu lieu

le 3 août. Tous en sont enchanté et remercient sincèrement M. Donat Piette, électricien de Joliette.

M. et Mme Alfred Baril, ainsi que M. Arthur Paquin, de Cornwall, Ont., en visite chez M. Charles Paquin et Azarias Baril.

Mme Omer Paquin, de Drummondville, chez son père, M. Azarias Baril et autres parents.

M. l'abbé J. Cossette, de retour d'un voyage en Gaspésie ainsi que M. Joseph Roy.

M. Bernard Désaulniers de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Trefflé Bergeron, de St-Gabriel et Mlle Armandine Ferland, en visite chez M. Alfred Bergeron et M. Pierre Martin.

Mme Joseph Lafond, de River-Point, R.I., en visite chez M. James Bergeron, aussi Mme Pierre Trinque, de St-Didace et Mlle Georgiana Coutu, de Cohoes, N.Y.

Mlle Marie-Blanche Bergeron est partie pour un voyage aux Etats-Unis où elle visitera ses soeurs à Woonsocket.

Le 14 août, M. Ulric Paradis, de Belle-Vallée, Ont., unissait sa destinée à Mlle Marie Prescott.

Le même jour, M. Herménégilde Savoie unit sa destinée à Mme Vve Adolphe Prescott, (Rosalie St-Jean).

Le 7 août, M. Victorin Prescott unissait sa destinée à Mlle Florentine Prescott.

M. et Mme Alphonse Mousseau et leurs enfants, de Cornwall, Ont., de passage chez M. Osmond Bergeron pour une quinzaine.

Mlle Lucile Bergeron, de Montréal en visite chez son père, M. Joseph Bergeron.

## Ste-Ursule

M. l'abbé Antonin St-Louis, aumônier de l'hospice St-Antoine, de St-Lin et Mlle Rose-Anna St-Louis de Louiseville en visite dimanche dernier chez Mlle Victoria St-Louis.

Le Rév Frère Valerien des Frères Ste-Croix était en visite dernièrement chez son père M. Irénée Bellemare et chez ses autres parents.

Le Rév Frère Maximin aussi en visite à Ste-Ursule chez son neveu M. Eugène Grenier aussi chez son frère M. Ephrem Grenier de Ste-Angele de Prémont.

M. Charles Béland âgée de 91 ans et 6 mois (du Rang Beaupré) à fauché 2 arpents de foin et cela sans fatigue pour son âge; c'est un fait qui mérite à être mentionné.

M. l'abbé Alide Lessard professeur à l'école Jacques Cartier de Montréal en vacances pour quelques temps chez M. Eugène Lessard son frère ainsi que chez sa mère Mme Ferdinand Lessard de Louiseville.

M. Roland Savoie de Grand'Mère, professeur d'école Commerciale à Ste-Ursule est actuellement dans notre paroisse ces jours-ci.

Mlle Trahan servante au presbytère est allée passée une quinzaine de jours dans sa famille à St-Séver.

Mlle R.-Blanche Lessard est revenue enchantée d'un voyage de 8 jours à Montréal.

Mlle Pauline Leroux de Montréal qui était en vacance au Couvent des SS. de la Providence est retournée dans sa famille cette semaine, elle était au Couvent depuis 5 semaines avec sa tante qui se trouvait la tante de Sr Moïse de l'Egypte.

Sr Candide du Bon Pasteur du Couvent de St-Thomas de Joliette était dans sa famille chez M. et Mme Jos Lessard, tailleur.

## Maskinongé

Mme Héliore Dupuis accompagnée de ses trois fillettes, Anne-Marie, Claire et Rachel ont passé une huitaine à Montréal chez ses parents.

M. et Mme J.-Ed. Carufel et leurs enfants de Montréal, en visite chez M. et Mme Napoléon de Carufel, jeudi dernier.

Milles Morin de Montréal, en visite chez M. et Mme F. X. Desjarlais.

M. Joseph Lessard de Shawinigan a passé la fin de semaine chez son frère M. Ernest Lessard.

Mme Dr Boucher, son fils Paul, de Montréal, actuellement en visite chez Mme Louis Béclair et J.-E. Granger, Pharmacien.

Mme N. Massicotte, M. et Mme Jules Lacourse, Mme Arthur Champagne, Mlle Claire Champagne, Colombe Lacourse, Marie Lacourse.

MM. Rodolphe Masson et Dominique de Carufel, sont allés à Ste-Anne-de-Beaupré samedi dernier. Au retour ils ont visité Québec, la chute Montmorency etc. et sont revenus très enchantés d'un si agréable voyage.

M. et Mme Philippe Sarrasin, de St-Barthélemi en visite dimanche chez M. F.-X. Gravel.

Mlle Marguerite-Marie de Carufel a passé quelques jours à Trois-Rivières chez Mme L. J. O. Caron et autres parents.

M. Noël Bouchard de Montréal en visite chez sa mère Mme Damase Bouchard, dimanche.

Dimanche dernier, Mme Joseph Lemyre, Mlles Aldéa et Thérèse Lemyre, MM. H. Dupuis, P. Vanasse, P. Cournoyer, sont allés à Lavalltrie rendre visite à M. P. Lemyre, employé au restaurant Dubreuil. Les excursionnistes revinrent très satisfait de cette agréable excursion.

## Isle Dupas

M. et Mme Georges Parent de Joliette chez M. et Mme Albert Laurendeau.

M. et Mme Edouard Courchesne, Mme Alfred Courchesne, Mlles Olive et Bernadette Courchesne chez le Dr et Mme J.-A. Manseau à Outremont.

La semaine dernière la foudre est tombée sur un bâtiment de M. Philippe Courchesne, causant quelques dommages, les gens de la place s'étant fait pompiers volontaires, ont montré beaucoup de dévouement.

## Lanoraie

### DECES:

Vendredi le 9 août, est décédée à

l'âge de 16 ans, Françoise Desrosiers fille de Mme Aimé Desrosiers.

Dimanche le 11 août, une imposante cérémonie a marqué la bénédiction de notre église, par Son Excellence Mgr Papineau. M. l'abbé Donat Côté originaire de Lanoraie et vicaire à Hartford célébra la Sainte Messe. La chorale de la paroisse aidée de celle de la Colonie des Grèves, exécuta une belle messe en musique.

## Histoire vécue!

Ayant organisé un concours d'histoires fantastiques, mais vécues, un journal de Budapest a accordé le prix à l'auteur du récit suivant:

"J'étais à la chasse en Afrique et j'ai de nombreuses années, lorsque, tout à coup, j'entendis des lamentations. Je me dirigeai vers l'endroit d'où elles semblaient provenir, quand je me trouvai en présence d'un jeune éléphant dont une des pattes était prise entre deux troncs d'arbres. Sans hésiter, je saisis ma hache, j'abattis un des arbres et rendis la liberté à l'animal qui s'enfuit à toutes jambes, non sans toutefois que j'aie eu le temps de constater qu'il portait une cicatrice à la trompe. Or, il y a quelques temps, rentré en Europe, j'assistais à une représentation d'un cirque équestre et, comme mes moyens financiers sont plutôt limités, je me trouvais assis au dixième rang. Il y avait entre autres, au programme, un numéro de dressage d'éléphants. Quelle ne fut pas ma stupeur — et celle des spectateurs — lorsque, brusquement, le plus gros des pachydermes me saisit délicatement avec sa trompe et me déposa au premier rang des fauteuils!

C'était mon éléphant qui voulait s'acquitter ainsi envers moi d'une vieille dette de reconnaissance...

**TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.**

## Du 12 au 17 août

36e GRANDE EXPOSITION de la Vallée du St-Laurent, TROIS-RIVIERES

ouverte à dix comtés Chevaux, Bestiaux, Moutons, Porcs, Volailles, etc. Exhibit de l'agriculture, Exhibit commercial et Industriel. Exhibit du Gouvernement Provincial.

COURSES DE CHEVAUX 10 Numéros de VAUDEVILLE Représentation le jour et le soir.

CONTINENTAL REVUE DE NEW-YORK

Tous les soirs en face de la Grande Estrade.

Midway World of Mirth Shows

ENTREE ... 25 sous S. PANNETON, Gérant.



**Setez . . . . . l'ancienne planche à laver qui abîme le linge!**

L'ancienne planche à laver est passée de mode! Une mode qui fut dispendieuse . . . impossible de calculer combien on perdait autrefois en linge abîmé . . . usé . . . avant son temps, et combien on souffrait de fatigue et de courbatures.

**MÉNAGE LE LINGE et ménage sur la bourse!**

Aujourd'hui, laver est tâche facile avec la LAVEUSE ELECTRIQUE qui lave le linge si blanc . . . si net . . . sans l'abîmer . . . qui en prolonge la durée . . . lave le linge le plus fragile et le plus solide avec la même action douce, mais efficace, sans effort de votre part . . . et le lavage qui prenait jadis toute une journée s'accomplit dans quelques heures.

Vous savez bien que vous avez convoité une laveuse électrique depuis longtemps! Pourquoi ne pas vous en procurer une maintenant lorsque l'achat en est si facile.



**POUR UNE LAVEUSE ELECTRIQUE VOYEZ VOTRE MARCHAND LOCAL**

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec

**THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY**

# LE SPORT

Par ROLAND DOUCET

## Le R. Régal Berthier battu à Lavaltrie

7 à 1

Dimanche dernier, le club R. Régal est allé rendre visite au club Lavaltrie et malgré tout son bon vouloir à vaincre n'a pu réussir une autre victoire sur cette équipe, laquelle, il avait défait, le 28 juillet, par le pointage de 5 à 4. Cette fois-ci, Berthier était privé de son lanceur étoile, Lavallée de Sorel. Le gérant St-Martin ayant constaté une température incertaine pour l'heure de la partie n'a pas voulu prendre la chance de faire traverser son lanceur régulier et s'est servi de Lewis et Olivier pour arrêter les élans dangereuses des locaux. Pour ces deux nouveaux venus sur le monticule, le manque d'expérience leur a été fatal, leur faible contrôle les a souvent mis dans des impasses difficiles et ils ont été par le fait même la cause de la défaite des Berthier. Ce ne sont pas des reproches, car ces deux lanceurs ont été fort courageux et ont fait leur grand possible.

Les gros canons du Régal furent tenus dans le silence absolu par le jeune lanceur Chaussé qui a été le héros des siens. La rareté des coups sûrs a été le fruit de son travail qui a fièrement dépassé ses deux adversaires dans ce département.

Avec chacun une victoire, les deux clubs se rencontreront de nouveau dimanche prochain à Berthier sur le terrain du collège St-Joseph: le gagnant de la série encaissera l'enjeu de dix dollars. C'est donc dire qu'il y aura de l'entraîné et de la chaleur dans cette rencontre de dimanche prochain. Le dévoué gérant du Berthier se dit assuré de la victoire avec Lavallée sur le monticule. Les frappeurs du Lavaltrie préten-

dent envoyer Lavallée aux douches. Quel est celui qui aura raison? Ce duel sera passionnant et vaut la peine d'être vu. Tous les fervents du Baseball ne devraient pas manquer d'aller applaudir et encourager nos locaux.

### Lavaltrie:

Bélec, r. Martel, c.g. Pagé 3b. Lefebvre, a.c. R. Lacombe, 1b. G. Lacombe, 2b. Desfosses, c.d. Cossette, c.g. Chaussé, L.

### Berthier:

Choquette, 3b. Olivier M. 2b. Ferland, 1b. Dubois, c.c. Olivier U. a.c. Lewis, r. Lavallée, L. Péloquin, c.d. Dubé, c.g. Subs. Massé, Latour, Piette.

## Les Barbus contre Sorel le 18 et 19

Le club de Base-ball Sorel aura une dure tâche dimanche prochain. Dans l'après-midi, il jouera à Granby, et au cours de la soirée, nos Sorellois recevront la forte et populaire équipe de la Maison David, sous la lumière électrique. Lundi, le 19, ces deux clubs se rencontreront de nouveau au stade des Royaux. Les Barbus aligneront le fameux lanceur Elmer Dean, frère aîné de Dizzy et Daffy des Cardinals St-Louis. Le père des Dean accompagnera aussi les Barbus.

## St-Justin inactif dimanche dernier

La joute qui devait se faire entre le Notre-Dame de Charrette et l'Echo de St-Justin dimanche dernier a dû être remise à plus tard pour cause de pluie. Les amateurs de St-Justin avaient bien hâte de voir ces deux clubs aux prises, et nous espérons qu'il nous sera possible de se reprendre d'ici la fin de la saison.

## Statistiques fantastiques d'une partie de 26 manches

Wakeeny, Kansas, 10 — Amateurs de baseball qui aimez les statistiques, fouillez dans tous vos bouquins du losange et essayez de trouver de tels records que ceux-ci.

La partie dura 26 manches: on prit cinq heures à la jouer. Les lanceurs qui débutèrent dès la première reprise se rendirent jusqu'au bout. Ils étaient cousins au premier degré. Deux joueurs seulement succombèrent à la chaleur et durent être remplacés.

La partie fut jouée par des amateurs des deux villes de Wakeeny et Collyer; Wakeeny gagna finalement par 4 - 3.

Krhut, le lanceur du Wakeeny, retira 15 frappeurs et ne donna que 13 coups sûrs. Connor, le lanceur perdant, retira 14 frappeurs et ne donna qu'un coup sûr de plus que son adversaire, soit 14.

Collyer égala le score à la 8e manche et on crut pendant un certain temps que la rencontre ne se terminerait que la semaine suivante, mais dans la première moitié de la 26e manche, le deuxième but Morgan frappa un coup de deux buts puis compta sur le simple de J. Piekering.

Collyer avait un homme sur les buts dans la dernière moitié de la dernière manche, mais Duncan sauva la situation en faisant un merveilleux arrêt sur le dur roulant de Briggs au champ gauche.

## Marathon de 26 milles et 385 verges

Les deux promoteurs Arthur Perreault et Paul Laporte, ont décidé d'organiser encore cette année le grand marathon professionnel de 26 milles et 385 verges. Il aura lieu le dimanche 25 août. Le départ se fera à la salle de danse Maringouin à Rosemère, et se terminera au Stade Hochelaga, rue Notre-Dame, Est Montréal. Le vainqueur tentera de briser le record mondial qui est de deux heures et 29 minutes et cinq secondes. Les deux promoteurs ont invité tous les meilleurs coureurs professionnels à participer à cette classique d'août. Une bourse alléchante sera donnée aux vainqueurs. L'an dernier c'est Fred Desroches qui avait remporté les honneurs.

Pour inf. Arthur Perreault et Paul Laporte, 371 Blvd Pie IX. Tél. FALKirk Montréal.

## Lionel Conacher un politicien

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que Lionel Conacher est un des plus chauds partisans du premier ministre Bennett. Le fameux athlète canadien des jeux de hockey, football, la crosse et baseball, se déclare publiquement un grand supporteur de notre homme d'Etat et de son programme-réforme. De plus, l'as des joueurs de défense des champions Maroons, vient de publier un intéressant pamphlet traitant sur la politique conservatrice et supplantant la jeunesse sportive à s'occuper plus que jamais des affaires du pays. Dans plusieurs sujets, Conny compare la politique du sot à celle de nos parlements et y cite plusieurs exemples frappantes. Dans son superbe pamphlet, Conacher affirme même que le jeune canadien a tout l'appui de nos gouvernements sur les questions futures, pour le bien général et la sécurité. Dans certains milieux, de Toronto, on avance même que Conny serait prêt à briguer le suffrage dans une division de la ville Reine aux prochaines élections fédérales.

## MIETTES

Louiseville mène par une bonne marge dans la ligue du District et on lui accorde déjà

### PETITES ANNONCES

L'Echo de Saint-Justin et le Courrier de Berthierville sont lus par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 25 cents; 1 cent par mot additionnel. Quatre insertions consécutives pour le prix de trois. A ce prix, les petites annonces seront publiées dans nos deux journaux.

### A MASKINONGE

Résidence privée à louer: 6 pièces, chambre de bain, chauffage à l'eau chaude, beau terrain, grand parterre, arbres fruitiers, garage. Bonnes conditions. S'adresser à M. P.-E. Casaubon, Hôtel Laurier, Maskinongé, P. Q.

### MAGASIN A LOUER A SAINT-BARTHELEMI

Coin de la rue Edouard et de l'Eglise, grand magasin, avec deux belles vitrines, tablettes et comptoirs vitrés, etc. A louer à de très bonnes conditions. S'adresser à Jacques Morand, St-Barthélemi, Qué.

### HOMMES DEMANDES

Hommes demandés pour clientèle Rawleigh à Berthierville. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh Co. Dept. ML-495, Montréal, Qué.

Nous réparons les clavigraphes (typewriters): prix raisonnables. La Pharmacie Berthier Enrg., Voisin du Manoir Berthierville.

## Le thé vert du Japon par excellence

# "SALADA"

## THÉ DU JAPON

le championnat.

Plus de trois mille amateurs vont applaudir ce club chaque fois qu'il joue sur son terrain. C'est mieux qu'autrefois.

St-Justin a battu Louiseville au début de la saison par le score de 8 à 3. C'est un défi. Une partie revanche vous est accordée.

Les amateurs de base-ball de St-Justin s'ennuient. Un mois sans voir la couleur d'une balle. On anticipe une foule record à la prochaine.

Bourgeois, l'ancien gérant de St-Justin, a quitté le base-ball, mais pas pour toujours. Une surprise sous peu. Qui vivra, verra.

Malgré le peu d'admirateurs qu'à pu se faire Bourgeois sur le losange, il a quand même été le sportman qui a relevé le base-ball dans tout le comté.

En effet, avant que celui-ci organise son club à St-Justin: Louiseville, Maski, St-Barthélemi, Berthier même n'avait rien de tout dans le base-ball organisé. Comme lanceur, Bernard fut le Dazzy Dean Number 2.

Une rumeur veut que Berthier soit doté d'un fort club de base-ball l'an prochain. Nous ferons partie d'une ligue; ont dit les nouveaux organisateurs. Que diriez-vous de Marcel Paré comme lanceur?

## L'Echo de St-Justin à Sorel dimanche

Notre club local ira rencontrer le fameux "ROYAL" de Sorel, sur le terrain du Grand Sorel, dimanche après-midi. La joute devra commencer à 2 heures précises (heure avancée). Inutile de dire qu'il sera bien intéressant de voir ces deux clubs aux prises.

Une autre joute des plus intéressantes aura lieu sur le même terrain, le soir, à la lumière, entre les Clubs de la Maison de David "Les barbes" et Sorel. Cette joute commencera à neuf heures précises (heure avancée).

Tous les amateurs de Saint-Justin qui aimeraient à accompagner leur club seront les bienvenus, et tenons à les aviser que nos équipiers prendront le bateau traversier à Berthier à 11 heures (heure a-

vancée). Il nous faudra donc quitter St-Justin à neuf heures du matin pour prendre ce bateau qui quittera Berthier à 10 heures (heure solaire).

### TAUX REDUITS DE MOITIE

Il nous fait plaisir d'annoncer à tous ceux qui ont l'intention de se rendre à Sorel que la direction du Club a fait les arrangements nécessaires auprès de M. B. Beauchemin, propriétaire du traversier de Berthier à Sorel, pour obtenir une réduction de moitié sur les prix ordinaires de la traverse, c'est-à-dire qu'un passage ordinaire donnera droit de revenir gratuitement.

Voici l'échelle des prix: Automobiles: 75 cts aller et retour, (Chauffeur compris).

Passagers: 15 cts aller et retour.

Nous espérons que plusieurs profiteront de ces prix réduits pour prendre part à ce beau voyage.

## CIGARETTES SWEET CAPORAL



Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures. CKAC Montréal, CHRC Québec, CHLP Montréal, CRCH Hull, CRCS Chicoutimi.



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." Lancel

### TRAVERSE

#### SOREL-BERTHIER SS. FRANCOIS

Tous les jours

(HEURE AVANCEE)

Dép. de Sorel	Dép. de BERTHIER
8.00 a.m.	9.00 a.m.
10.00 a.m.	11.00 a.m.
12.00 a.m.	1.00 a.m.
2.00 p.m.	3.00 p.m.
4.00 p.m.	5.00 p.m.
6.00 p.m.	7.00 p.m.

#### EXTRA

Samedi—Saturday	7.00 a.m.
Dimanche—Sunday	9.00 p.m.

Correspondant avec les trains du C.P.R., pour Montréal et Québec.

Automobilles . . . . .	0.75
Camions . . . . .	\$1.00
(Chauffeur compris)	
Passagers . . . . .	15c
Piétons (Bateau et Taxi)	40c

## RECONNAISSANCE

La tournure que prennent de nos jours les événements politiques, bouleverse le monde et fait oublier bien des choses.

Une bombe électorale de fort calibre a été lancée le six de ce mois. Les préparatifs du lancement avaient été calculés par un artilleur retord, intéressé, étranger: des serviteurs dévoués, aveuglés par l'éclat de ce bolide, l'ont fait se répandre dans tout le comté. Au milieu du tonnerre et des éclairs (et des éclats de verre) un grand candidat est apparu, auréolé de gloire, couvert de nombreuses médailles reçues durant les dernières guerres. Son nom a fait bondir les candidats en lice, les conservateurs eux-mêmes en ont rougi.

Le lendemain, des cerveaux plus calmes ont fait un examen des décombres laissés par le passage du bolide et ils ont vu que le "surhomme", le lion de St-Damien avait manqué à son devoir, à sa parole, il avait fait une brèche à l'amitié, à la RECONNAISSANCE, à la loyauté.

Un vieux grognard, un vieux de la vieille dont la tête est couverte de neige, qui avait à son crédit 23 batailles, — 22 victoires et 1 seule défaite —, avait été malicieusement oublié. Son état de santé ne lui permettant pas de balayer cette valetaille, il est resté dans l'ombre.

Ses mérites ne comptent-ils plus? Le parti libéral peut-il se passer de son expérience? N'en a-t-il pas assez fait pour vous, Monsieur le Régistrateur? Candidat —, — député —?? Les vôtres ont-ils encore faim et soif?

Libéraux du comté de Berthier-Maskinongé, vous avez droit de vous choisir un candidat de votre goût — un candidat qui n'est pas nécessairement régistrateur — cependant c'est votre devoir de vous unir pour supporter le choix de la convention dans l'intérêt du parti.

LIBERO.

## AU SUJET DE LA CONVENTION LIBERALE

### DEUX DECLARATIONS

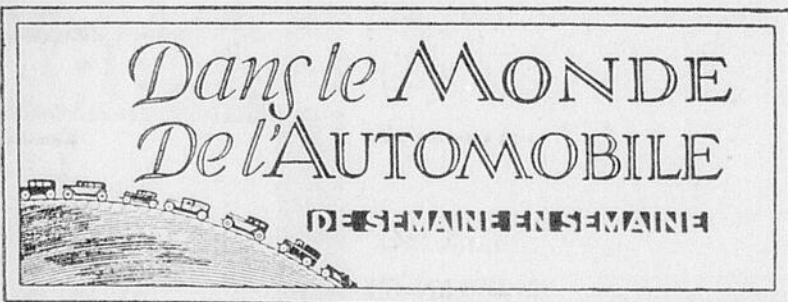
Le Dr Théodore Gervais:

Voici ce que disait ces jours derniers le Dr Th. Gervais: "Comme je ne suis plus candidat et d'ailleurs, comme je l'ai déclaré, à maintes reprises, j'appuierai un candidat de Maskinongé à la convention: cela, non pas par rancœur, ou autre raison, mais pour respecter une entente d'il y a quelques années prise avec les gens du comté de Maskinongé, que j'appuierais un des leurs dès ma sortie de la politique active et il ne sera pas dit que j'aurai manqué de parole envers mes anciens électeurs du comté de Maskinongé."

Monsieur J. Desjarlais:

"Je suis candidat moi-même à la convention libérale de lundi prochain et me retirerai qu'en autant qu'il y aura un candidat choisi dans Maskinongé: autrement je garde ma liberté.

(Le Courrier de Berthierville)



#### FAITS A SAVOIR SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Des statistique qui nous sont communiquées par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec nous révèlent des faits intéressants au sujet des accidents de la route qui déciment le capital humain et font chaque année une armée d'éclipsés.

#### PERTE DE VIE PAR L'AUTO

Des chiffres bien surprenants sont ceux qui nous apprennent que le Canada est un des pays du monde où il arrive le moins de mortalités par l'auto proportionnellement au nombre de véhicules-moteurs. Voici le nombre des morts accidentelles par 10,000 automobiles enregistrées dans différents pays de l'univers: — Nouvelle Zélande 6.6; Canada 9.1; Norvège 12.1; Etats-Unis 12.3; Australie 13.8; Irlande, 24.8; Angleterre 31.7; Hollande 45.1; Ecosse 47.6; Allemagne 50.6; Suisse 52.5; Italie 54.5. Il faut ajouter cependant que le pourcentage n'est pas basé sur la population mais bien sur le nombre de voitures en circulation, car si on calcule le taux de mortalité sur le nombre d'habitants, on voit que l'Italie n'a que 4.2 morts accidentelles sur la route par 100,000 de population, tandis que le Canada en a 9.0 et les Etats-Unis 23.3.

#### LES PIETONS EN GRANDE PARTIE

La Ligue rapporte aussi que la

moitié près de toutes les personnes tuées l'année dernière dans les accidents de la circulation étaient des piétons. Parmi les enfants et les personnes âgées ces mortalités sont excessivement nombreuses. Chez les enfants de 0 à 4 ans, 77% étaient piétons. De 5 à 14 ans le pourcentage n'est pas beaucoup plus minime, 73%, alors que chez les personnes de 65 ans et plus le pourcentage des victimes pédestres est de 72%. Par contre de 15 à 24 ans, le pour cent des mortalités n'est que de 19, probablement parce que c'est à l'âge où l'individu est le plus alerte et le plus capable d'éviter le danger. L'autre groupe qui comprend les personnes de 24 à 64 ans donne un pourcentage de 39 piétons tués à comparer avec 61 automobilistes subissent le même sort.

#### DANS LES VILLES

Selon le genre d'accidents qui causent des mortalités sur la route, les pourcentages dans les villes se répartissent comme suit: Collisions avec piétons — 67%; avec une autre voiture (automobile ou à traction animale) — 23%; avec un objet fixe — 6%; accidents sans collision — 4%. Dans la campagne, la répartition n'est pas la même: Collision avec piétons — 33%; avec autre voiture — 34%; avec un objet fixe — 15%; sans collision — 18%.

#### UN PEU DE PRUDENCE

Les accidents augmentent sans cesse et il faut que la population de la ville comme de la campagne

s'éveille à la réalisation du danger qui menace notre sécurité.

On constate qu'au Canada et aux Etats-Unis, les accidents tuent plus d'enfants de 3 à 18 ans que n'importe quelle maladie et en additionnant le total des accidents mortels pour ces deux pays on voit qu'ils tuent plus de personnes que la tuberculose et que trois maladies seulement font plus de victimes que les accidents.

## L'autorité paternelle

Fondement — Devoirs qui en découlent

L'autorité fut toujours en butte aux contradictions et aux persécutions. Il n'en est pas autrement aujourd'hui. Une lutte parfois ouverte, généralement sournoise cherche à ruiner la légitime et salutaire influence de ceux qui gouvernent. A l'amour on veut substituer la haine, au respect et à l'obéissance le mépris et l'insubordination. Les sociétés religieuses et civiles nous souffrent et souffrent encore de ce combat incessant. L'autorité paternelle elle-même ne rencontre pas toujours dans le secret des foyers des sujets respectueux et dociles et de l'extérieur des ennemis et des dangers la guettent. Par un contraste peut-être providentiel, jamais probablement ceux qui détiennent le commandement à quelque degré que ce soit n'eurent plus à se dépenser qu'en ces derniers temps en faveur de ceux qu'ils gouvernent.

La famille, société légitimement constituée, est elle-même régie par un chef. "Le père de famille est prêtre dans la loi primitive; et de là cette bénédiction que nous voyons les patriarches et grands personnages bibliques, Noé, Isaac, Jacob, David, Tobie, Raguél, Mathathias faire descendre sur la tête de leurs fils à genoux. Dans la loi évangélique, la mère de famille désormais surélevée en Marie participe à ce sacerdoce; et elle aussi bénit ses fils et ses filles depuis qu'une femme, "bénie entre toutes les femmes", a été trouvée digne d'être la Mère de Dieu". (Mgr Bannard, Le Vieillard). Les parents détiennent donc l'autorité dans la famille, et les enfants sont les sujets de ce petit empire. D'où découlent pour les enfants des devoirs précis envers leurs parents, devoirs succinctement exprimés par le quatrième commandement: "Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement."

Les devoirs des enfants envers leurs parents reposent sur trois bases fondamentales. Aux auteurs de leurs jours, les enfants doivent l'amour filial; à la dignité des coopérateurs de Dieu dans l'oeuvre de la création, ils doivent le respect; à l'autorité dans la société domestique, ils doivent l'obéissance. Amour, respect et obéissance, tels sont donc les trois grands devoirs des enfants envers leurs parents. Dieu, l'Eglise et la nature les exigent.

Les enfants doivent d'abord aimer leurs parents d'un amour véritable, c'est-à-dire, d'un amour qui part du coeur et qui se traduit en actes. Il n'entre pas dans le cadre d'un article de journal d'étudier chacun de ces devoirs en détail, mais ne convient-il pas de s'indigner devant l'ingratitude de certains enfants, et d'exprimer des craintes en présence de l'affaiblissement de l'autorité paternelle? N'y a-t-il pas actuellement dans la société des filles et des fils assez dénaturés pour rester indifférents et passifs à la vue de la nécessité extrême, des infirmités ou de la vieillesse de leurs parents. Les enfants ne sont-ils pas strictement obligés en conscience de secourir leurs parents nécessiteux, de leur apporter l'aide dont ils ont besoin dans leur pauvreté spirituelle ou matérielle? L'ingratitude, l'égoïsme, une criminelle et fausse honte peut-être, font que nous rencontrons parfois des pères et des mères de famille complètement a-

bandonnés de leurs enfants malgré leur état qui nécessiterait de l'assistance ou assujettis à d'indignes traitements. Oubliant les bienfaits reçus, les dévouements et les sacrifices du passé, ces enfants au coeur de pierre vont parfois jusqu'à insulter leurs parents. C'est un spectacle qui ne peut laisser froid un homme bien né et que la crise aura souvent mis sous nos yeux. Pourtant le grand devoir de la charité envers les pauvres, les malades, les vieillards et les infirmes n'est-il pas particulièrement impérieux lorsque les parents sont dans le besoin? Après avoir donné à leurs enfants la vie et une éducation chrétienne, les parents leur lèguent encore, en plus peut-être des biens matériels, l'héritage des vertus et des traditions de la race. Ils sont comme un anneau qui relie le présent au passé et de leurs mains tremblantes nous recevons le flambeau de la foi et le drapeau de la patrie. Soyons dignes de perpétuer leur oeuvre.

Les enfants qui aiment sincèrement leurs parents observent facilement leurs autres devoirs envers eux. Ils les respectent, les entourent de vénération et d'égards et leur obéissent. L'homme respecte naturellement l'objet de son amour. D'ailleurs, les parents ayant eux-mêmes des devoirs envers leurs enfants, à ces devoirs correspondent des droits. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les parents ont le devoir de donner à leurs enfants une éducation vraiment chrétienne, et les enfants ont le devoir de n'y pas mettre obstacle par leur insu-

bordination. Les trois grands devoirs des enfants envers leurs parents sont donc solidement fondés et personne ne peut s'y soustraire impunément.

La vie moderne, toute extérieure et matérielle, met souvent en péril l'autorité paternelle sans laquelle la société familiale ne peut subsister ni atteindre intégralement sa fin. Que les enfants oublient leurs devoirs, ou que les parents négligent les leurs, et la porte s'ouvre à tous les désordres.

Abbé Omer VALOIS.

#### L'Action Populaire

"On ne demande à une femme que quatre choses: que la vertu soit dans son coeur: la modestie sur son front; la douceur sur ses lèvres; le travail dans ses mains. Celle qui est riche de ces quatre dons est partout la plus belle, la plus aimée, la plus honorée."

#### DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces sans intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, en disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p. m.

### Dr Robert Trudel

DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas.

38 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. 8. —

### Dr Avellin Dalcourt

MEDECIN — CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu et Ste-Justine.

MASKINONGE, P. Q.

Téléphone 117.

### G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié.

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. 30

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

EMILE GRANGER

B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien

Maskinongé, P. Q.

Tél. 30.

PHARMACIE GRANGER

Spécialités: Prescriptions, Médicaments brevetés, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

Maskinongé, P. Q.

Tél. 51

### Dr Willie WALKER

Chirurgien-Dentiste

Raxon X, Machine à gaz.

A pris possession des bureaux du Dr Lionel Plante  
39, rue St-Laurent, Louiseville, P. Q.

### Nouvelles Locales

On est actuellement à faire l'élargissement de la route du Ruisseau des Aulnes, du Trompe-Souris et d'une des rues du village. Aussitôt ces travaux terminés, on procédera au gravillage de ces chemins, ce qui sera une grande amélioration pour St-Justin.

M. et Mme Cuthbert Mayer viennent d'être plongés dans un deuil cruel, à la suite de la mort de leur jeune fils adoptif M. Déziel, âgé de sept ans. Nous prions la famille de bien vouloir accepter nos sincères sympathies.

Notre curé, M. l'abbé Joseph Grenier, passe la semaine aux Trois-Rivières pour suivre la retraite ecclésiastique annuelle.

M. et Mme Emile Leblanc et leur famille, sont actuellement en vacances à St-Justin.

M. Dominique Levasseur des Trois-Rivières était à St-Justin dimanche, chez Mlle Alice Villeneuve.

M. et Mme Emile Vertefeuille, Mlles Olive et Clémence Vertefeuille ainsi que MM. Roméo Drainville et Maurice Vertefeuille sont allés à Montréal samedi dernier.

MM. et Mmes Napoléon Gagnon, Arthur et Walter Carufel, ainsi que Mme André Carufel sont allés à Grand'Mère, dimanche dernier, rendre visite à leurs parents.

Mercredi-matin à 9 1/2 hrs avait lieu le mariage de M. Irénée Bellemare à Mlle Flore Paquette. Le mariage fut célébré par M. l'abbé Ovide Gagnon professeur au Séminaire des Trois-Rivières. Dans l'après-midi, l'heureux couple partit en voyage.

M. Paul Lemay de Joliette de passage à St-Justin dimanche dernier.

Etaient de passage à Shawinigan, dimanche dernier en visite chez des parents: MM. Léonard Toupin, Arthur Ladouceur, Adrien Bastien et Aristide Lapointe, ainsi que Mlles Aline et Flora Bastien et Lucinda Ladouceur.

M. et Mme Angelbert Gagnon de Lachine ainsi que leurs enfants sont à St-Justin pour quelques jours.

M. et Mme W.-L. Gagné ainsi que M. et Mme Wilfrid Duchesnay sont venus passer la fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme Emile Gagnon, née Lucienne Lebeau, M. et Mme Antonio Paquin, sont de retour d'un voyage à Niagara Falls. Ils ont aussi visité Toronto, Kingston, Prescott, Oshawa et plusieurs autres villes.

Les demoiselles Paquet d'Albany ont reçu les visiteurs suivants dans leur maison d'été le Sabot: M. et Mme O. G. Porter, Athens, New-York Madame D. Lamoureux, Montréal Monsieur et Madame Henry Senk, Berthierville; M. et Mme J.-A. Gagnon, Montréal; M. et Mme Philippe Kent Montréal; Mme de Fouchiers, Paris, France.

Dimanche dernier, M. et Mme Donat Carufel, firent un joli voyage sur la rive Sud. Ils se rendirent d'abord à Sorel où ils firent une courte visite au Mont St-Bernard, ensuite à Nicolet au Couvent de l'Assomption. Ils revinrent à Louiseville dans la soirée en passant par Trois-Rivières. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Noé Vanasse et de Mme Mag. Dumontier.

**BAPTEME:**  
11 août: Marie, Noëlla, Rolande fille de Arthur Gagnon et d'Irène Laurent. Parrain: Gabriel Gagnon. Marraine: Noëlla Gaboury.

**MARIAGE**  
14 août: Irénée Bellemare, fille de J.-N. Bellemare à Mlle Flore Paquette fille de P. O. Paquette.

**SEPULTURE**  
9 août: Réjanne Laurent, fille de Lucien Laurent et d'Irène Marchand à l'âge de 4 ans.

### Joyeux anniversaire

Comme le temps passe vite. — Il y a eu 6 ans dimanche dernier, le 11 août, qu'avait lieu à St-Justin les fêtes du centenaire des anciens élèves de l'Ecole Commerciale du Prof. Ovide Duchesnay. Cette fête avait lieu en effet le dimanche, 11 août 1929, et est restée gravée dans les annales de cette paroisse et dans la mémoire des anciens. J'ai cru faire plaisir aux anciens élèves de l'Ecole Commerciale de M. Duchesnay en faisant revivre ces quelques souvenirs en notre mémoire à l'occasion de cet anniversaire.

Qui ne se rappelle cette belle réunion d'anciens, la seule du genre dans l'histoire de cette école et de la paroisse, d'abord la réunion du matin à la résidence du professeur où près de 300 anciens élèves s'étaient rassemblés pour serrer la main à leur professeur et renouer connaissance entre eux, après plusieurs années de séparation. — Ensuite le défilé à l'église pour la messe. — La messe solennelle chantée par la chorale St-Louis de France de Montréal, sous la direction du Directeur M. Joseph Saucier, accompagné à l'orgue par M. Antonio Létourneau, — le magnifique sermon du curé M. Emile Cloutier, belle pièce d'éloquence sur l'éducation, dont tous ont conservé un bon souvenir. — Parlons donc maintenant du magnifique banquet servi par la Maison Dupuis Frères de Montréal. — près de 300 convives. — L'entrée triomphale pendant le Banquet de Son Honneur M. Camilien Houde, Maire de Montréal, lequel fut accueilli par un tonnerre d'applaudissement. — Les discours de l'après-midi par M. C.-J. Magnan, représentant du Département de l'Instruction Publique à Québec, de S. H. le Maire de Montréal M. Camilien Houde, du curé Cloutier, de M. le Chanoine Clermont, de St-Barthélemi, de M. William-L. Gagné et enfin celui tant attendu du bon Professeur tout confus et tout ému après tant d'éloges, qui répondit à tous ces discours dans des termes choisis, son discours avait créé une vive émotion.

Ce fut en un mot une journée mémorable, dont chaque ancien en a gardé un souvenir inoubliable et qu'il fait bon de revivre par le souvenir. Notre bon professeur jouit maintenant à St-Justin d'une retraite bien méritée après avoir dépensé 50 années de sa vie à la cause si noble de l'enseignement. Nous lui souhaitons encore de nombreuses années. C'est le cri de reconnaissance qui s'échappe de la poitrine de tous les anciens.

UN ANCIEN.

### Maskinongé

Etaient en promenade dimanche dernier chez M. et Mme Joseph Désaulniers: M. et Mme Albert Rondeau, M. et Mme Freddy Désaulniers et leur fille Jeanne d'Arç et Léa de Montréal Est, M. Omer Désaulniers de Pte aux Trembles,

MM. Bruno Duchesne et Raymond Borduac de Montréal-Est, et Mlle Germaine Croiselière de Montréal.

M. et Mme Albert Rondeau visitèrent en passant à Berthierville leur beau-frère M. Arsène Lepage de Ste-Elisabeth de Joliette en promenade chez leur fille, Mme Roger Labelle de Berthierville.

### Louiseville

Sont allés faire une randonnée autour du Lac St-Jean dernièrement: MM. J.-A. Coutu, N.P., M. Omer Rinfret, Echevin et Pro-Maire de la Ville, M. Auguste Plante, Echevin, ainsi que M. A. E. Lesage, marchand.

### Yamachiche

Mlle Suzanne St-Antoine, de Louiseville, de passage à Yamachiche, ces jours-ci.

Mlle Rosa Guillemette, de Montréal, en promenade chez M. Lucien Ricard.

Mlle Simone Daveluy est de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Cécile Guay, de Pointe-du-Lac, en promenade chez M. Alfred Guillemette.

Mlle Denise Lajoie, des Trois-Rivières, en promenade chez M. Georges LeSieur.

Mlle Thérèse Bornais, des Trois-Rivières, en promenade chez M. Cléophas Pelletier.

Mlle Fernande Fréchette, de Montréal de passage à Yamachiche ces jours-ci.

### Le bon pain d'habitant

Qui d'entre vous, mes amis, ne se rappelle cette touchante poésie où un pauvre soldat français, blessé mortellement, se sent revivre grâce à une miche de pain de seigle que lui présente son père accouru à son chevet?

"C'est du pain de chez nous" murmura le petit soldat et quelques jours plus tard, en revoyant sa mère:

"Or! mère, lui dit-il, ils seraient sauvés tous.

"S'ils mangeaient comme moi, du bon pain de chez nous!" (Comte de Coupigny).

Le bon pain de chez nous! combien parmi nous, ont méconnu ses qualités nutritives! Maîtresse de maison qui avons des prétentions au titre de ménagères accomplies, n'avons-nous pas trop souvent, par négligence ou ignorance, peut-être même par lassitude, laissé nos enfants se nourrir d'un pain trop blanc et trop peu naturel...

Il y a longtemps que la question du vrai pain s'agit chez les savants, les économistes et dans les Académies de médecine; partout l'on géolrait le gaspillage du blé quand on en fait du pain blanc. Il a fallu les nécessités de l'heure présente et le spectre de la famine pour ouvrir les yeux du grand nombre et faire admettre que la farine de blé est la seule convenable à la nourriture d'une famille nombreuse. Les ménagères avaient oublié — comme beaucoup d'autres choses — les bons procédés de nos grand'mères pour réussir à cuire le pain riche.

Le vrai pain ou pain naturel est celui qui provient de tout le blé moins le gros son. La mouture à rouleaux fait subir au blé de telles modifications qu'il n'en reste que la "fine fleur"... c'est ce qui a

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

### Au Salon Fleuri Enr.

Grande Variété de fleurs naturelles et artificielles.

Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.

362, rue St-Joseph, Québec.

fait le succès du pain de boulanger et le délabrement de maints estomacs...

Combien de nos cultivateurs ont abandonné la culture du blé parce que cela ne payait pas. Même pour la consommation domestique il achetait chez le marchand, une farine "d'habitant!" que sa terre pouvait lui donner. La faute n'en est-elle pas à la fermière qui trop souvent par vanité, voulait un pain aussi blanc que celui de la voisine! Ne voit-on pas encore des ménagères négliger de cuire le pain domestique et affirmer que le pain de boulanger ne coûte pas plus cher! Un simple calcul de quelques instants leur prouverait le contraire.

On entend dire par les adversaires du pain de blé: "C'est de la farine et non de la colle" qu'il faut manger... "Nul ne dira cependant les prodiges accomplis par les dérivés du blé, dérivés que l'on vend au prix de l'or et susceptibles de faire revivre un mort..."

Que sont les gruaux, les "Corn-Flakes", "Grape Nuts", "Shredded Wheat", etc., sinon des sous-produits du blé? On enlève au blé ses qualités nutritives afin d'en faire une farine neutre qui se conservera bien et dont on haussera les prix à volonté.

Le pain naturel est savoureux, sa couleur est brune ou grise, il a le parfum du terroir, c'est le vrai pain renfermant tous les éléments digestifs, c'est le seul que la ménagère avisée et économe devrait faire paraître sur sa table.

Pour atteindre ce but, nous devons encourager nos agriculteurs à la culture du blé en achetant leurs produits. La maîtresse de maison, loin de trouver onéreux le surcroît d'ouvrage que lui apporte la cuisson du pain, doit au contraire s'efforcer de faire pour sa famille un pain riche, fortifiant, qui sera la base d'une nourriture saine. Elle doit pour cela s'approvisionner non pas de farine de l'Ouest, qui contient à peine 60 pour cent du blé, mais bien de la farine récoltée par nos gens avec laquelle on fait du pain naturel qui n'est ni le pain de son ni le pain noir d'autrefois, mais un pain dont le gros son seul est enlevé.

C'est avec ce bon "pain d'habitant" que nous reprendrons nos forces et nos capacités digestives et que nos enfants seront remplis de santé et d'entrain.

Jeanne Le Franc.

"L'Echo du Bas St-Laurent".

### L'Exposition - Missionnaire

Parmi les nombreux stands de l'Exposition Missionnaire des Trois-Rivières, qui se tiendra du 31 août au 8 septembre, l'un des plus imposants

sants sera celui des Oblats de Marie-Immaculée. Cette communauté exerce dans l'oeuvre missionnaire une action particulièrement féconde. Son existence au Canada n'est pas encore centenaire; elle est pourtant d'une richesse incomparable. Le Canada eut l'honneur de recevoir les premiers Oblats missionnaires en 1841; ils venaient écrire la page des missions canadiennes au 19ème siècle. D'un océan à l'autre, le Canada fut témoin de leur héroïsme, mais surtout les plaines de l'Ouest et les steppes polaires furent arrosées de leurs sueurs et de leur sang. Dans leur coeur les Canadiens portent avec amour le nom des grands Oblats que furent les Taché, les Grandin, les Légal, les Langevin et cent autres que l'histoire a déjà qualifiés de héros ou de saints.

C'est aux Oblats que doivent leur existence les 18 archidiocèses, vicariats et préfectures de l'Ouest canadien. Non seulement les Indiens y furent l'objet de leur zèle, mais les blancs encore et les Ruthènes. Ils y fondèrent des centaines de paroisses et de villes, des écoles et des collèges, des orphelinats et des hôpitaux.

Et s'il s'est trouvé parmi eux des "martyrs du froid", il se trouve aussi des martyrs de la chaleur, et les Oblats, après avoir établi la foi chrétienne dans l'Ouest, envoient maintenant un grand nombre de leurs missionnaires canadiens dans l'Afrique elle-même, au Basutoland.

### Radek à Paris

On mande de Paris que Radek Sobelsohn se trouverait depuis quelque temps à Paris où il aurait "travaillé" en particulier dans les coulisses du Congrès des écrivains bolchévistes et bolchévisants.

Il y a lieu de rappeler que Radek est considéré au Komintern comme l'un des meilleurs spécialistes de l'action révolutionnaire. Chaque fois, par exemple que Moscou considérait la situation en Allemagne comme particulièrement propice à un coup de main bolchéviste, c'était Radek qui était envoyé sur place pour préparer le terrain par la propagande et l'agitation.

—Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de St-Justin, un homme de 45 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Tél.: 17

### Dr Roland Bernèche

MEDECIN-CHIRURGIEN

MASKINONGE,

P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5822

Docteur A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et saluez

MONTREAL.

### Dr J.-Aimé Dussault

Chirurgien-Dentiste

1222a Visitation

MONTREAL

Chez le Dr L'Heureux à MASKINONGE tous les jeudis de

10 A.M. à 5 P.M.

## LE DEVOIR ELECTORAL

(suite de la première page)

poriels injustifiés. Cette faute peut être grave.

XXII.—Il n'est pas moins défendu de se faire payer, contrairement au bien commun pour ne pas voter, ou de payer à pareille fin.

XXIII.—Même dans les cas où une juste compensation est légitime pour les services rendus et les frais encourus à l'occasion des élections, il faut se garder en cette matière de dépasser les proportions, et d'en profiter pour garnir sa bourse.

XXIV.—Il n'est pas défendu d'influencer les électeurs par des arguments et des moyens honnêtes, mais il n'est pas permis de violenter leur conscience, et on ne saurait les induire à voter pour quelqu'un manifestement indigne d'être élu.

XXV.—Toutes les honnêtes gens devraient se liguier contre la honteuse corruption des moeurs électorales, et la vénalité des votes qui se pratique au mépris des règles fondamentales de la conscience.

XXVI.—Tous les péchés commis pendant les élections et graves de leur nature doivent être accusés en confession, et il faut être disposé à en réparer les suites pour être digne d'absolution.

### D—L'intempérance

XXVII.—L'intempérance, vice toujours dégradant, offre en temps d'élection une gravité spéciale, parce que le droit de vote qui est lié si étroitement au bien général doit être exercé en toute liberté d'esprit et connaissance de cause.

XXVIII.—D'autant plus que l'intempérance en temps d'élections conduit bien souvent à des parjures, des injustices, des violences, des actes déshonnêtes, des abus de la santé, et même parfois à des rixes sanglantes.

XXIX.—Chaque fois donc qu'on a lieu de craindre que l'usage d'une boisson alcoolique entravera la liberté du vote ou bien amènera d'autres abus, il est dévolu sous peine de faute grave d'en acheter, d'en accepter, d'en prendre, d'en offrir, d'en vendre ou d'en donner.

XXX.—En toute circonstance, la prudence et la charité recommandent de s'abstenir de pareils actes.

XXXI.—Ceux qui font les élections par le moyen de l'intempérance pèchent gravement, par scandale, contre la charité due au prochain; ils pèchent gravement aussi contre le bien commun qu'ils compromettent au lieu de le servir; enfin, s'ils payaient, avec les deniers publics, les liqueurs qu'ils distribuent, ils violeraient en outre la justice.

XXXII.—Même l'usage modéré des boissons alcooliques peut devenir plus ou moins coupable, au cours des élections, s'il offre des occasions prochaines de péchés.

### E.—Le Serment

XXXIII.—Le serment, par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on dit et de la sincérité de sa conduite, est un acte religieux des plus graves et des plus honorables pour la Majesté divine.

XXXIV.—Conséquemment, il ne doit être exigé et on ne doit le prononcer que pour des raisons proportionnées, par exemple pour des motifs de bien commun, comme en ce qui concerne le vote pour les charges publiques.

XXXV.—D'autre part, le parjure ou faux serment, sacrilège et outrage énorme à la Divinité, est un crime abominable, digne des plus terribles châtements éternels et temporels.

XXXVI.—Aucun avantage financier, ni le triomphe d'un candidat, ne sauraient en aucune façon légitimer, même en temps d'élections, de se parjurer; si on le fait, on se rend coupable d'un péché mortel et on s'expose à l'enfer.

XXXVII.—C'est toujours un péché mortel de faire serment pour affirmer une chose que l'on sait être fautive, par exemple que l'on a le droit de vote, quand la conscience proteste du contraire.

XXXVIII.—Sont aussi gravement coupables ceux qui engagent les autres à se parjurer.

XXXIX.—En outre de sa malice propre, le parjure est révéloquemment accompagné de scandale et par conséquent comporte de ce fait une autre faute très grave.

XL.—Dans la Province de Québec, le faux serment prononcé devant un officier public est un cas réservé.

XLI.—Il est malheureusement à regretter qu'en cette matière de parjure, beaucoup de consciences soient faussées et que les faibles soient fréquemment entraînés à y consentir par l'exemple des autres.

XLII.—D'où y a-t-il lieu pour les officiers publics de n'exiger le serment que dans les cas où il est vraiment obligatoire, et d'inspirer à chacun le plus grand respect de cet acte sacré. Sans quoi c'est la véracité humaine, le sentiment de l'honneur, et aussi la conscience chrétienne, qui sont en train de s'altérer et même de disparaître tout à fait.

XLIII.—Aussi bien, selon les prescriptions antérieures, les curés et prédicateurs doivent-ils s'élever fortement contre un si lamentable abus et ne pas manquer de faire de fréquentes instructions à propos de cet énorme péché dont la fréquence in-

quiète vivement les Evêques.

Vous ne manquerez pas, en outre de cette Circulaire, Messieurs et chers collaborateurs de lire les instructions indiquées à l'Appendice au Rituel pour le dimanche qui précède et celui qui vient après les élections.

Enfin, comme il importe pour des chrétiens, nonobstant de faux dictons, d'accomplir les élections dans un esprit religieux et avec les secours célestes que procure la prière, vous invitez vos fidèles à multiplier leurs exercices de dévotion à cette fin.

On voudra bien, tous les dimanches, d'ici aux élections tant fédérales que provinciales, réciter à la même intention, au prône de l'Evangile, un Pater et un Ave suivi de l'invocation: **Saint Jean-Baptiste, Patron des Canadiens français, priez pour nous.**

Croyez Messieurs et chers Collaborateurs, à nos pieux et dévoués sentiments en N.-S. et M.-I.

†J.-M.-Rodrigue Card, **VILLENEUVE**  
O.M.I. arch. de Québec.

### PENSEES

La sympathie ne se refuse qu'à celui qui ne l'inspire pas, et celui-là l'inspire qui en porte en lui-même le généreux ferment.

#### Lacordaire.

"Ne dites pas: "Il me suffit d'être sauvé", dès que vous avez dit "Il me suffit", vous êtes perdu."

#### St-Augustin.

"Un simple mensonge ou une légère imprécation est un mal plus grand que si tous les

anges et tous les saints étaient envoyés au supplice éternel."  
**Saint-Alphonse.**

### J'EN APPELE A PHILIPPE A JEUN

Philippe, roi de Macédoine, doué de grands talents, préparait glorieusement le règne de son fils, Alexandre, mais il avait de fâcheuses habitudes d'intempérance. Un jour, après un repas trop copieux, il prononça une sentence injuste. Le condamné se borna à dire:

—J'en appelle à Philippe à jeun. Ce mot suffit à dégriser le roi qui révoqua aussitôt son arrêt.

## Le Canadien National est le partenaire du cultivateur.

Comme agent de transport le Canadien National est d'une si grande utilité qu'il est impossible de dire quel commerce ou quelle industrie en bénéficie davantage; chose certaine, l'agriculture profite largement de ses services et avec elle tout le pays puisque les produits agricoles sont à la base de notre vie économique et que leur vente influe considérablement sur les conditions d'embauchage.

L'an dernier le Canadien National a transporté plus de 8,500,000 tonnes de produits agricoles, soit une augmentation de 6.44% sur 1933. Ce total comprend 134,700,000 boisseaux de blé, 14,000,000 boisseaux de maïs, 35,700,000 boisseaux d'avoine et 15,500,000 boisseaux d'orge. L'ensemble de ces produits accuse une augmentation de 4.1% sur l'an dernier.

Fait notable, chaque tonne de ces produits a été transportée en moyenne sur une distance d'environ sept cent cinquante milles.

Sans doute, une partie de ces produits aurait pu être transportée sur les marchés sans l'aide du chemin de fer, mais à un coût beaucoup plus élevé pour le producteur et en quantité beaucoup moindre. De fait, la presque totalité des chiffres cités plus haut s'applique à des grains chargés dans des wagons à des points servis exclusivement par le Canadien National.

Cette énorme récolte est composée d'apports de partout, souvent de petits hameaux isolés. Elle représente l'effort de ces milliers de canadiens et de canadiennes qui, chaque année, peinent pour ajouter des millions à la fortune de notre pays. Pour accomplir cette tâche fructueuse ils ont pour partenaire et serviteur le Canadien National.

Si imposants que soient les chiffres cités plus haut, ils ne représentent qu'un pourcentage de la récolte normale que nos régions agricoles peuvent produire et du volume de trafic que le Canadien National est en mesure de transporter. Ils ne servent donc ici que de points de comparaison.

Et le transport des produits agricoles n'est que l'un des services rendus au Canada par le Canadien National. Son activité revêt toutes les formes de transport et il est en mesure de donner toujours le meilleur service, toute l'année, beau ou mauvais temps; un service courtois, efficace et économique. C'est pourquoi il se permet de solliciter votre encouragement.

Durant l'été le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



TEL. 21

**Dr Ulysse Laferrière**

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.